



BANQUE  
CRAMER

Rapport annuel

2022

## Sommaire

### Rapport annuel 2022

|   |   |
|---|---|
| Composition des organes et de la Direction générale au 31.12.2022 | 3 |
| Rapport du Conseil d'administration et de la Direction générale   | 4 |
| Gouvernance d'entreprise  | 6 |

### Banque Cramer & Cie SA

|  |    |
|--|----|
| Bilan  | 10 |
| Compte de résultat   | 11 |
| Etat des capitaux propres  | 12 |
| Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan               | 12 |
| Annexe aux comptes annuels   | 14 |
| Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale             | 43 |
| Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité | 46 |

## Composition des organes et de la Direction générale au 31 décembre 2022

### Conseil d'administration

|         |           |                 |
|---------|-----------|-----------------|
| Massimo | Esposito  | Président       |
| Gustav  | Stenbolt  | Vice-Président  |
| Michel  | Ehrenhold | Administrateur  |
| Patrick | Fritz     | Administrateur  |
| Sophie  | Maillard  | Administratrice |
| Yves    | Rossier   | Administrateur  |
| Alain   | Sierro    | Administrateur  |

### Président d'honneur

Marco J. Netzer (\*)

### Direction générale

|            |           |                                |
|------------|-----------|--------------------------------|
| Erich      | Pfister   | Chief Executive Officer        |
| Marc-Henri | Balma     | Chief Operating Officer        |
| André      | Mankowsky | Head Private Banking           |
| Stéphane   | Poulin    | Chief Financial & Risk Officer |

### Comité d'audit

|        |           |            |
|--------|-----------|------------|
| Sophie | Maillard  | Présidente |
| Michel | Ehrenhold | Membre     |

### Comité de nominations et de rémunérations

|         |          |           |
|---------|----------|-----------|
| Alain   | Sierro   | Président |
| Massimo | Esposito | Membre    |
| Yves    | Rossier  | Membre    |

### Audit interne

PricewaterhouseCoopers SA Genève

### Organe de révision

KPMG SA Genève

(\*) Ne participe pas aux séances du Conseil d'administration, sans accès à la documentation y relative

## Rapport du Conseil d'administration et de la Direction générale

Mesdames, Messieurs,

Etais-ce une promesse, était-ce un simple espoir ? Toujours est-il que l'année 2022 augurait de pouvoir enfin tourner, progressivement, la page de la pandémie de COVID. Bon nombre d'individus aspirait à plus de liberté. La vie quotidienne comme les activités économiques semblaient appelées à se normaliser tôt ou tard. L'année 2022 recelait la promesse latente d'un environnement tout à la fois plus dynamique et plus paisible. Un ensemble d'événements soudains et parfois violents allait toutefois conférer une physionomie toute différente à un exercice caractérisé par de nombreux défis. Banque Cramer & Cie SA (« BCC ») est heureuse et fière d'avoir encore une fois pu compter sur ses collaborateurs pour se montrer à la hauteur des attentes de sa clientèle et boucler un exercice qui, à bien des égards, représente une progression supplémentaire par rapport à l'exercice précédent.

### Contexte économique et marchés financiers en 2022

Sur fond de crise énergétique, de hausse des taux et d'une inflation marquée, la croissance mondiale des principaux pays occidentaux s'est néanmoins inscrite en territoire positif en 2022 (2.1% aux Etats-Unis, et même 3.5% en zone euro).

L'inflation a représenté un des paramètres les plus observés et discutés au cours de l'année écoulée. Les difficultés d'approvisionnement, conjuguées au renchérissement marqué des principales matières premières, ont porté l'inflation vers des sommets rarement atteints au cours des dernières décennies, contraignant les banques centrales à resserrer résolument leur politique monétaire, très accommodante depuis de nombreuses années. L'inflation a ainsi atteint 8% en moyenne annuelle aux États-Unis. La zone euro n'a pas été épargnée, comme l'illustre l'envolée de 85% des prix de l'énergie, tels que calculés dans l'indice des prix à la production en Allemagne.

La succession de chocs et de soubresauts qui a marqué l'année écoulée s'est traduite par des performances boursières des plus décevantes, et surtout assez homogènes parmi les classes d'actifs les plus liquides. Actions, obligations, immobilier, aucune classe d'actifs n'a semblé épargnée, à l'exception peut-être du secteur énergétique, dopé par l'envolée des prix. Des pertes de valeur oscillant entre 15 et 20% constituaient la norme, plus que l'exception. L'indice d'actions mondiales MSCI World s'inscrivait en repli de plus de 18% sur l'année. Sur le front obligataire, l'indice mondial FTSE World Government Bond Index se repliait de près de 13% en réaction au resserrement des politiques monétaires initié par les principales banques centrales.

Sur le marché des devises, le dollar américain s'inscrivait en forte progression face au franc suisse jusqu'à la fin du mois d'octobre, avant de céder l'essentiel de ses gains de l'année à fin décembre. Le franc suisse s'est toutefois apprécié de plus de 4.5% face à l'euro, ce qui a contribué à contenir quelque peu l'inflation sur le marché domestique. La valeur de l'or est quant à elle demeurée plutôt stable.

### Les événements saillants de 2022

Les sanctions nationales et internationales prononcées envers la Russie suite à l'éclatement du conflit en Ukraine au mois de février 2022 ont constitué l'un des principaux défis opérationnels pour notre établissement, qui s'est vu contraint de réagir rapidement et de s'adapter constamment à l'élargissement progressif des sanctions. Un important effort de suivi et de formation s'est avéré indispensable. La sérénité d'esprit rendue possible par la robustesse de l'organisation a toutefois permis à la Banque de continuer à servir sa clientèle malgré le surcroît de travail ainsi engendré.

En parallèle, la Banque a poursuivi ses efforts d'expansion et d'acquisition de clientèle, qui se sont traduits par des entrées nettes de fonds positives d'environ CHF 300 millions provenant essentiellement des marchés cibles de la Banque. En raison de la performance fortement négative des marchés financiers, les avoirs bruts sous gestion sont demeurés stables à CHF 3 milliards.

La Banque maintient sa stratégie de développement, basée tout à la fois sur une croissance organique et une politique d'acquisitions ciblées. Un certain nombre de dossiers ont été analysés, sans toutefois que la Banque n'y voit une opportunité suffisante pour y donner suite.

## Rapport du Conseil d'administration et de la Direction générale (suite)

### Les résultats 2022

La progression des actifs en gestion et les efforts entrepris au cours des exercices précédents pour améliorer l'efficacité de notre modèle opérationnel ont continué à porter leurs fruits en 2022. Durant l'exercice sous revue, les produits nets de l'activité bancaire de BCC ont ainsi augmenté de +5%, pour atteindre CHF 43.4 millions, tandis que les charges d'exploitation ont reculé de 1% à CHF 32.6 millions. Ce double effet positif a permis une forte amélioration du résultat opérationnel qui a totalisé CHF 8.6 millions pour l'exercice, contre CHF 7.1 millions en 2021. Compte tenu notamment de la comptabilisation d'une dotation à la réserve pour risques bancaires généraux de CHF 2.5 millions, le bénéfice net ressort quant à lui à CHF 5.7 millions, en augmentation de 13% par rapport à l'année 2021 (CHF 5 millions).

### Développements récents

L'année en cours a débuté favorablement. La Banque a enregistré des entrées de fonds significatives au cours des trois premiers mois. En outre, l'environnement de taux et la volatilité des marchés ont permis à notre établissement de connaître une progression marquée de son résultat de négociation.

### Conclusion

Si l'incertitude prédomine à de nombreux égards, nous demeurons relativement confiants pour la suite de l'exercice 2023. Notre Banque se profile aujourd'hui comme un établissement stable, solide, et parfaitement à même d'affronter les prochains événements inattendus qui ne manqueront sans doute pas de survenir.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction générale, nous tenons enfin à exprimer notre gratitude envers tous les clients pour la confiance qu'ils nous témoignent, ainsi qu'envers nos collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement de tous les instants.

Genève, le 27 avril 2023

Massimo Esposito  
Président

Erich Pfister  
CEO

## Gouvernance d'entreprise

### 1. Organe responsable de la haute direction

#### 1.1 Responsabilités et organisation

Le Conseil d'administration est présidé par M. Esposito et son Vice-président est M. Stenbolt. Les autres membres sont Mme Maillard, M. Ehrenhold, M. Fritz, M. Rossier et M. Sierro.

Le Conseil d'administration a constitué un Comité d'audit (CoA) et un Comité de nominations et de rémunérations (CNR). Ces comités rapportent au Conseil d'administration qui ratifie leurs décisions. Le président du Conseil d'administration est responsable de coordonner et de diriger toutes les activités de ses Comités. Les membres du Conseil d'administration sont solidiairement responsables. Le Conseil d'administration peut également constituer d'autres comités ad hoc chargés de traiter des dossiers qui doivent lui être soumis.

Les membres du Conseil d'administration disposent de bonnes compétences en matière de gestion des risques, compliance et dans les secteurs d'activité de la banque. Le Conseil d'administration a essentiellement les attributions et compétences suivantes:

- Fixer les compétences en matière d'octroi de crédit et approuver les crédits qui sont de sa compétence ;
- Approuver les limites dans le cadre de la politique de gestion des risques qui sont de sa compétence ;
- Approuver les contreparties bancaires, dépositaires et brokers ;
- Approuver l'ouverture des comptes PEPs (personnes politiquement exposées) ;
- Décider de l'introduction ou du retrait de procédures juridiques.

Les membres du CoA disposent de bonnes compétences et d'expérience en matière financière et comptable et ont connaissance de l'activité de révision interne et externe. Le CoA n'a pas de compétences décisionnelles. Il rend compte au Conseil d'administration. Le CoA a essentiellement les attributions et compétences suivantes:

- Surveillance et évaluation de l'intégrité des boulements financiers ;
- Surveillance et évaluation du contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers ;
- Surveillance et évaluation de l'Organe de Révision et de sa coopération avec la Révision Interne ;
- Evaluation du contrôle interne en générale.

Le CNR n'a pas de compétences décisionnelles. Il rend compte au Conseil d'administration des propositions sur les rémunérations et nominations accordées aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction générale.

#### 1.2 Membres de l'organe responsable de la haute direction

Le Conseil d'administration est composé exclusivement de membres non exécutifs. Aucun membre du Conseil d'administration ne fait partie de la Direction générale ou n'exerce une quelconque fonction de direction dans la Banque pour respecter le principe de l'indépendance fixé à l'article 11, alinéa 2, de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne (OB). Le Conseil d'administration est composé pour un tiers au moins de membres indépendants au sens de la circulaire FINMA 2017/1 (Cm 17).

**Il se compose des membres suivants:**

| Nom, fonction                        | Parcours professionnel et formation   |
|--------------------------------------|---|
| <b>Massimo Esposito</b><br>Président | Membre fondateur de Norinvest Holding SA (NIH) et président du Groupe depuis sa création, Massimo Esposito a d'abord développé les activités industrielles et immobilières, pour ensuite réorienter le Groupe NIH vers le secteur des services financiers. Dès 1989 avec Norfinance SA, active dans la gestion de fortune, avant d'obtenir le statut de Négociant en Valeurs Mobilières selon la LBVM suite au rachat de IBI International Bankers Incorporated en 1993 et, enfin, avec la création de Banque Cramer & Cie SA en 2003, suite au rachat de la société en commandite Messieurs Cramer & Cie, gérants de fortune à Genève. En 2007, Massimo Esposito conduit avec NIH la prise de contrôle du Groupe Golay Buchel Holding SA (GBH), société internationale active dans la bijouterie de luxe et cotée à la SIX à Zurich. En 2008, il lance l'OPE (Offre publique d'Echange) sur GBH, renforçant ainsi l'assise financière de NIH. Norinvest Holding SA a été cotée à la SIX Swiss Exchange jusqu'au 27 avril 2017. |

## Gouvernance d'entreprise (suite)

### 1.2 Membres de l'organe responsable de la haute direction (suite)

| Nom, fonction   | Parcours professionnel et formation   |
|---|---|
| <b>Gustav Stenbolt</b><br>Vice-Président                          | Gustav Stenbolt, titulaire d'une licence de l'Université de Fribourg, est actuellement Président du Conseil d'administration de Valartis Group SA, société issue de la fusion en 2005 entre MCT Genève et OZ Holding dont il a été fondateur et CEO de 1996 à 2004, ainsi que de 2008 à 2015. M. Stenbolt a également occupé le poste de Président du Comité Exécutif du Conseil d'administration de Jelmoli Holding de 2004 à 2007. Durant la période de 1983 à 1996, il a été CIO de Unifund pour l'Asie, l'Amérique latine et l'Europe de l'Est/CIS. Gustav Stenbolt a rejoint le Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA en avril 2022.  |
| <b>Michel Ehrenhold</b><br>Administrateur                         | Diplômé de l'Université de Genève (Licence en droit) et de la London School of Economics (LL.M. in Commercial and Corporate Law), Michel Ehrenhold a obtenu son brevet d'avocat à Genève. Il est au bénéfice d'une expérience de 15 ans acquise à Zurich dans le domaine de l'Investment Banking, période durant laquelle il a conseillé de nombreux clients en lien avec des opérations de marchés des capitaux (Equity Capital Markets) et des fusions & acquisitions (M&A). Michel Ehrenhold est également un analyste financier certifié par le CFA Institut (CFA charterholder). En 2015, Michel Ehrenhold a été nommé Secrétaire Général Groupe auprès de Norinvest Holding SA. Il a rejoint le Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA en avril 2016.   |
| <b>Patrick Fritz</b><br>Administrateur<br>(membre indépendant)    | Licencié HEC de l'Université de Lausanne et expert-comptable diplômé, Patrick Fritz a été actif pendant plus de 37 ans dans l'audit d'établissements financiers. Il a été partner de PricewaterhouseCoopers SA de 1997 à 2021. En tant que réviseur agréé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, il a eu la responsabilité de l'audit de banques et de maisons de titres. Patrick Fritz a rejoint le Conseil d'administration de Banque Cramer en mai 2022.  |
| <b>Sophie Maillard</b><br>Administratrice<br>(membre indépendant) | Avocate, Sophie Maillard a commencé sa carrière au département compliance du Crédit Suisse, à Zurich, avant de rejoindre en 2005 la Commission fédérale des banques (aujourd'hui la FINMA) à Berne, en tant que spécialiste du département des autorisations pour les banques et les négociants en valeurs mobilières. Depuis 2012, elle est associée au sein de BRP Bizzozero & Partners SA, à Genève. Cette société est spécialisée dans le conseil aux banques et aux établissements financiers pour les questions réglementaires et de compliance. Sophie Maillard enseigne au Certificate of Advanced Studies de Compliance Management à l'Université de Genève et a rédigé avec Alessandro Bizzozero un ouvrage sur les relations entre les banques dépositaires et les gérants indépendants. Elle a rejoint le Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA en 2015.   |
| <b>Yves Rossier</b><br>Administrateur<br>(membre indépendant)     | Yves Rossier, obtient une licence en droit de l'Université de Fribourg. Il étudie ensuite le droit européen au Collège d'Europe à Bruges, puis décroche un master en droit de l'Université McGill à Montréal. Il commence sa carrière professionnelle avec un poste de conseiller juridique au Bureau de l'intégration du Département fédéral des affaires étrangères en 1990. Après avoir passé le concours diplomatique et effectué un stage à la division politique II (Afrique/Moyen Orient), Yves Rossier devient ensuite conseiller scientifique de plusieurs conseillers fédéraux. En 2000, il met en place et dirige le secrétariat de la Commission fédérale des maisons de jeu et rejoint l'Office fédéral des assurances sociales en 2004 en qualité de directeur. En 2012, le Conseil fédéral nomme Yves Rossier secrétaire d'État de la Direction politique du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) puis en 2017 ambassadeur de Suisse en Russie. Son mandat à Moscou s'est terminé à fin 2020. Yves Rossier a rejoint le Conseil d'administration de Banque Cramer en 2022.   |
| <b>Alain Sierro</b><br>Administrateur                             | Alain Sierro est au bénéfice d'un Master en Sciences économiques obtenu à HEC Lausanne et d'un Diplôme en « Finance and Investment » (CFPI). Il a fondé en 1999 DynaCapital SA - une société spécialisée dans la gestion de « hedge funds » - en Suisse et aux Etats-Unis. Dans son précédent rôle à l'UBS, il était responsable pour la Suisse pour le commerce de titres Canadiens et a également géré un compte « nostro » pour les actions et options américaines. Il a rejoint le groupe Norinvest en 2004 et a occupé notamment la position de CEO de Banque Cramer & Cie SA de 2005 à octobre 2008 et a été membre de son Conseil d'administration de 2008 à 2011. Toujours dans le Groupe Norinvest, il a été à la tête tout d'abord comme CEO et ultérieurement en qualité d'administrateur délégué de Golay Buchel Holding SA (GBH). Il a joué un rôle important dans la conversion stratégique de cette Holding cotée en bourse et spécialisée dans la haute joaillerie internationale vers le secteur financier, ponctuée par une fusion avec Banque Cramer & Cie SA. Il a été également au Conseil d'Administration de plusieurs sociétés du Groupe NIH y compris NIH. En février 2011, Alain Sierro a fondé la société SFO Partners SA, un multifamily office basé à Genève, actif principalement dans la gestion de patrimoines et les opérations de corporate finance. Il n'a pas eu de fonction dans le Groupe NIH de 2015 à 2019. Alain Sierro a rejoint le Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA en avril 2019. |

## Gouvernance d'entreprise (suite)

### 2. Direction

Au 31 décembre 2022, la Direction générale est composée des membres suivants:

| Nom, fonction   | Parcours professionnel et formation   |
|---|---|
| <b>Erich Pfister</b><br>Chief Executive Officer             | Erich Pfister est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Zurich et a également suivi différentes formations de management auprès des prestigieuses universités américaines de Wharton et de Kellogg. Possédant une expérience bancaire de plus de 30 ans, il a occupé de nombreux postes à responsabilité, principalement dans le domaine de la banque privée. Il est resté plus de 20 ans au service du groupe Crédit Suisse, où il a notamment oeuvré en qualité de Responsable UK International et Responsable Moyen-Orient et Asie auprès de Clariden Leu. Plus récemment, il a été membre du Comité Exécutif et Global Head Private Banking de Falcon Private Bank, avant d'être appelé à prendre le poste de CEO d'ODDO BHF (Suisse) SA en 2018. Erich Pfister a rejoint Banque Cramer en avril 2022 en qualité de CEO.  |
| <b>Marc-Henri Balma</b><br>Chief Operating Officer          | Marc-Henri Balma est au bénéfice d'un diplôme de l'International Banking School of New York. Il a rejoint Banque Cramer & C <sup>ie</sup> SA en mai 2019 pour reprendre la fonction de Chief Operating Officer (COO). Il débute sa carrière bancaire au Crédit Suisse et assume rapidement des responsabilités de conduite dans différents services opérationnels. Après 14 années et plusieurs stages et formations à l'étranger, il rejoint JP Morgan (Suisse) SA pour créer le Middle-office du Hub Private Banking International. En 2000, il participe en qualité de COO à la création de Banque Labouchere (Suisse) SA, filiale d'une banque néerlandaise. Puis il se consacre à divers projets en tant que consultant indépendant. De 2003 à 2007, il dirige une partie des Opérations de Union Bancaire Privée à Genève, avant de rejoindre Edmond de Rothschild pour conduire le département Opérations et Logistique jusqu'en 2017. Enfin, avant de rejoindre Banque Cramer & C <sup>ie</sup> SA, il a œuvré durant deux ans en tant que partenaire de Belmont Consulting Services, bureau de conseil actif dans le domaine financier et spécialisé dans les sujets opérationnels, informatiques et organisationnels. |
| <b>André Mankowsky</b><br>Head Private Banking              | André Mankowsky est diplômé en droit de l'université de Fribourg et a obtenu son brevet d'avocat à Genève, en 1995. Il est au bénéfice d'une solide expérience dans le domaine financier et plus de 25 ans dans le domaine bancaire, principalement dans la gestion de fortune avec un focus sur la Russie, les pays de l'Est et les Marchés émergents. Il a occupé diverses positions managériales et responsabilités au sein du Crédit Suisse, de la Deutsche Bank et de la Société Générale, en Suisse, à Londres et à Moscou. En janvier 2021, il rejoint la Banque Cramer en tant responsable de la Gestion de fortune, membre du Comité Exécutif, avec le mandat de développer la clientèle et l'ancrer plus avant dans ses marchés cibles.   |
| <b>Stéphane Poulin</b><br>Chief Financial<br>& Risk Officer | Stéphane Poulin est détenteur d'un baccalauréat avec mention d'honneur en administration des affaires (BComm spécialisation en sciences comptables) de l'Université du Québec à Montréal. Il débute sa carrière en 1992 auprès de PricewaterhouseCoopers au sein du département d'audit et de conseil au Canada et ensuite en Suisse. Il a rejoint le Groupe SYZ en 2003 en tant que Group Financial Controller et a été nommé Group Chief Financial Officer en 2013. Il rejoint Banque Cramer en 2019 en tant que Chief Finance & Risk Officer. Il est membre du Comité Exécutif de Banque Cramer & C <sup>ie</sup> SA, où il apporte sa vaste expérience en matière de finance, de gestion des risques et de réglementation bancaire.   |



**Etats financiers**

(en milliers de CHF)

**Bilan**

| <b>Actifs</b>   | Annexe    | 31.12.2022     | 31.12.2021     |
|---|-----------|----------------|----------------|
| Liquidités  |           | 138'622        | 129'461        |
| Créances sur les banques  | 3.9       | 98'597         | 169'978        |
| Créances sur la clientèle   | 3.1       | 222'888        | 267'792        |
| Créances hypothécaires  | 3.1       | 222'384        | 190'262        |
| Opérations de négoce  | 3.2, 3.9  | 6'824          | 6'447          |
| Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés  | 3.3       | 7'220          | 1'374          |
| Immobilisations financières   | 3.4       | 41'250         | 52'619         |
| Participations  | 3.5, 3.6  | -              | -              |
| Comptes de régularisation   |           | 2'747          | 2'126          |
| Immobilisations corporelles   | 3.7       | 20'282         | 20'677         |
| Valeurs immatérielles   | 3.7       | 180            | 300            |
| Autres actifs   | 3.8       | 13             | 114            |
| <b>Total des actifs</b>   |           | <b>761'007</b> | <b>841'150</b> |
| Total des créances subordonnées                                     |           | -              | -              |
| <i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>  |           | -              | -              |
| <b>Passifs</b>  | Annexe    | 31.12.2022     | 31.12.2021     |
| Engagements envers les banques                                      |           | 27'768         | 57'294         |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle                    |           | 632'797        | 692'304        |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés  | 3.3       | 6'847          | 4'434          |
| Comptes de régularisation   |           | 9'565          | 8'644          |
| Autres passifs  | 3.8       | 1'831          | 637            |
| Provisions  | 3.12      | 2'596          | 1'545          |
| Réserves pour risques bancaires généraux                            | 3.12, 5.5 | 2'500          | -              |
| Capital social  | 3.13      | 50'000         | 50'000         |
| Réserve légale issue du capital                                     |           | 11'772         | 11'772         |
| <i>dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i> |           | 11'772         | 11'772         |
| Réserve légale issue du bénéfice                                    |           | 9'494          | 9'258          |
| Bénéfice reporté  |           | 166            | 261            |
| Bénéfice de l'exercice  |           | 5'671          | 5'001          |
| <b>Total des passifs</b>  |           | <b>761'007</b> | <b>841'150</b> |
| Total des engagements subordonnées                                  |           | -              | -              |
| <i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>  |           | -              | -              |
| <b>Opérations hors bilan</b>  | Annexe    | 31.12.2022     | 31.12.2021     |
| Engagements conditionnels   | 3.1, 4.1  | 7'619          | 9'467          |
| Engagements irrévocables  | 3.1       | 30'090         | 32'080         |

## Etats financiers (suite)

### Compte de résultat

|  | Annexe    | 31.12.2022      | 31.12.2021      |
|--|-----------|-----------------|-----------------|
| <b>Résultat des opérations d'intérêts</b>  |           |                 |                 |
| Produits des intérêts et des escomptes   | 5.2       | 7'245           | 7'886           |
| Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce   |           | 120             | 146             |
| Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières                                    |           | 445             | 386             |
| Charges d'intérêts   | 5.2       | 990             | 502             |
| <b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>   |           | <b>8'800</b>    | <b>8'920</b>    |
| Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts | 3.12      | (46)            | (70)            |
| <b>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</b>   |           | <b>8'754</b>    | <b>8'850</b>    |
| <b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>                                |           |                 |                 |
| Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement                                      |           | 19'275          | 22'237          |
| Produit des commissions sur les opérations de crédit   |           | 3'525           | 4'260           |
| Produit des commissions sur les autres prestations de service  |           | 2'019           | 2'643           |
| Charges de commissions   |           | (2'508)         | (3'237)         |
| <b>Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>                     |           | <b>22'311</b>   | <b>25'903</b>   |
| <b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>                                 | 5.1       | <b>11'799</b>   | <b>7'972</b>    |
| <b>Autres résultats ordinaires</b>   |           |                 |                 |
| Résultat des aliénations d'immobilisations financières   |           | 1               | -               |
| Produits des participations  |           | -               | -               |
| Résultat des immeubles   |           | 38              | 9               |
| Autres produits ordinaires   |           | 458             | 841             |
| Autres charges ordinaires  |           | -               | (2'275)         |
| <b>Sous-total Autres résultats ordinaires</b>  |           | <b>497</b>      | <b>(1'425)</b>  |
| <b>Charges d'exploitation</b>  |           |                 |                 |
| Charges de personnel   | 3.10, 5.3 | (20'598)        | (20'889)        |
| Autres charges d'exploitation  | 5.4       | (11'960)        | (12'094)        |
| <b>Sous-total Charges d'exploitation</b>   |           | <b>(32'558)</b> | <b>(32'983)</b> |
| Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles      |           | (799)           | (1'110)         |
| Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes  | 3.12, 5.5 | (1'414)         | (108)           |
| <b>Résultat opérationnel</b>   |           | <b>8'590</b>    | <b>7'099</b>    |
| Produits extraordinaires   | 5.5       | 353             | 11              |
| Charges extraordinaires  | 5.5       | -               | (1'785)         |
| Variation des réserves pour risques bancaires généraux   | 3.12, 5.5 | (2'500)         | -               |
| Impôts   | 5.8       | (772)           | (324)           |
| <b>Bénéfice de l'exercice</b>  |           | <b>5'671</b>    | <b>5'001</b>    |

## Etats financiers (suite)

### Etat des capitaux propres

|   | Capital social | Réserve légale issue du capital | Réserve légale issue du bénéfice | Réserves pour risques bancaires généraux | Bénéfice reporté | Résultat de la période | Total         |
|---|----------------|---------------------------------|----------------------------------|--|------------------|------------------------|---------------|
| Capitaux propres au 01.01.2022  | 50'000         | 11'772                          | 9'258                            | -  | 261              | 5'001                  | 76'292        |
| Répartition du bénéfice 2021  |                |                                 |                                  | 236                                      | (5'096)          | (5'001)                | -             |
| Dividende   |                |                                 | 236                              |  |                  | (4'860)                |               |
| Autres dotations affectant les réserves pour risques bancaires généraux |                |                                 |                                  | 2'500                                    |                  |                        | 2'500         |
| Bénéfice 2022   |                |                                 |                                  |  |                  | 5'671                  | 5'671         |
| <b>Capitaux propres au 31.12.2022</b>                                   | <b>50'000</b>  | <b>11'772</b>                   | <b>9'494</b>                     | <b>2'500</b>                             | <b>166</b>       | <b>5'671</b>           | <b>79'603</b> |

### Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

|   |              |
|---|--------------|
| Bénéfice 2022                                     | 5'671        |
| Bénéfice reporté                                  | 166          |
| <b>Bénéfice au bilan</b>                          | <b>5'837</b> |
|   |              |
| <b>Répartition du bénéfice</b>                    |              |
| Affectation à la réserve légale issue du bénéfice | 284          |
| Dividende   | 3'500        |
| <b>Report à nouveau</b>                           | <b>2'053</b> |



## Annexe aux comptes annuels

### 1. Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque

Banque Cramer & Cie SA est une société anonyme de droit suisse. En sus de son siège social à Genève, elle est active au travers de ses succursales de Lugano et de Zurich.

#### Activité et effectif du personnel

Dans le cadre de son activité, la Banque effectue notamment les opérations suivantes:

- Acceptation de fonds en compte courant ;
- Gestion de fortune ;
- Exécution de toutes les opérations sur instruments financiers, papiers ou droits-valeurs dérivés et métaux précieux, ainsi que toutes opérations de bourse pour propre compte ou compte de tiers ;
- Octroi de crédits lombards et hypothécaires, de prêts et d'avances à terme fixe ou à vue ;
- Opérations de change au comptant ou à terme ;
- Exécution d'opérations à titre fiduciaire ;
- Gestion et conservation de patrimoines ;
- Activité « Structured Finance » .

La Banque peut en outre acquérir, administrer et contrôler des participations dans toutes les entreprises travaillant dans le même secteur d'activité et acquérir des immeubles en Suisse ou à l'étranger.

Au 31 décembre 2022, la Banque employait 85 personnes, pour un équivalent temps plein de 78.7 (au 31.12.2021, 80 employés pour 76.0 équivalent temps plein).

### 2. Autres indications requises par la loi et autres réglementations

#### 2.1 Principes de comptabilisation et d'évaluation

##### 2.1.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB), à son Ordinance (OB), à l'Ordinance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur l'établissement de la présentation des comptes (OEPC-FINMA) du 31 octobre 2019 et aux prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, groupes et conglomérats financiers (PCB) du 31 octobre 2019 (circulaire FINMA 2020/1).

Le boulement statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes. Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

Les données comparatives sont adaptées afin de se conformer à la présentation des comptes de l'exercice 2022 lorsque nécessaire.

##### Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, une information est fournie en annexe.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée à la compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.

##### Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

##### Créances sur les banques, créances sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires. La Banque ne constitue aucune correction de valeur pour pertes attendues sur les créances non compromises.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 2.1.1 Principes généraux (suite)

#### Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métal sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

#### Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture pour le compte de clients ou pour compte propre.

#### Opérations de négoce

Les titres destinés au négoce sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Celle-ci découle du cours du marché à la date du bilan, pour autant qu'ils soient négociés sur un marché liquide et efficient au niveau de la formation des prix (marché sur lequel au moins trois teneurs de marché indépendants les uns des autres offrent en règle générale quotidiennement des cours qui sont publiés régulièrement) ou d'un modèle d'évaluation. La Banque juge que l'utilisation d'un modèle pour évaluer les titres destinés au négoce ne serait pas pertinente car ne prendrait pas suffisamment en compte toutes les caractéristiques des titres traités par la Banque (manque de liquidité par exemple). Lorsque les conditions d'un marché représentatif font défaut, les titres sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Le cas échéant, et sur une base individuelle, la direction applique un ajustement sur les titres dont la négociabilité ou la liquidité sont compromises.

Les gains et pertes de cours, ainsi que les éléments directement liés aux opérations de négoce en partie compris dans les cours, sont enregistrés dans le résultat des opérations de négoce.

Le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce sont enregistrés sous « Produits des intérêts et dividendes des opérations de négoce ».

#### Opérations et comptabilité de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés principalement pour la couverture des risques de taux d'intérêts. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent.

Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ». Pour le surplus, nous vous renvoyons en annexe 2.4.

#### Autres instruments financiers avec évaluation à la juste valeur et engagements résultant d'instruments financiers évalués à la juste valeur (option de la juste valeur)

Dans le cadre des activités « Structured Finance », la Banque peut procéder à l'émission de produits structurés. Les produits structurés émis sont publiés dans la rubrique « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ». Ceux-ci sont inscrits au bilan dans ces positions et évalués à la juste valeur lorsque les conditions ci-dessous sont remplies de manière cumulatifs :

- Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur et correspondent à la stratégie de placement et de gestion des risques qui assure une saisie, une mesure et une limitation appropriée des différents risques ;
- Entre les instruments financiers de l'actif et les engagements, il existe une relation de couverture économique ayant pour conséquence une neutralisation très large de l'évaluation à la juste valeur dans le compte de résultat ;
- L'impact éventuel d'une modification de la propre solvabilité sur la juste valeur, postérieure à l'inscription initiale au bilan, est neutralisé dans le compte de résultat et enregistré dans le compte de compensation.

#### Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation et des stocks de métaux précieux sous forme physique.

#### Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation et l'enregistrement au bilan des titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont effectués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée résiduelle (« accrual method »).

Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance doivent être enregistrées immédiatement dans la position « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Lorsque des immobilisations financières peuvent comprendre des titres de créances destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 2.1.1 Principes généraux (suite)

#### Immobilisations financières (suite)

*Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance*

Les titres de créance, qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, sont comptabilisés selon le principe de la valeur la plus basse. Une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée, dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle.

Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

*Titres de participation, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte*

L'évaluation des titres de participation est effectuée à la valeur la plus basse. Les stocks physiques de métaux précieux servant à la couverture des engagements en comptes métaux sont, comme ces derniers, évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les « Autres charges ordinaires » ou les « Autres produits ordinaires ».

#### Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des entreprises, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part des voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations s'est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur.

Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée. La limite minimale d'activation d'une immobilisation corporelle de CHF 5'000 est définie par la Banque elle-même, en fonction de ses considérations en matière d'importance relative.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit:

|                                       |                        |
|---------------------------------------|------------------------|
| - Immeubles de la Banque              | 100 ans                |
| - Travaux de rénovation des immeubles | 10 ans                 |
| - Véhicules                           | 8 ans                  |
| - Progiciel ASSL                      | Selon durée du contrat |
| - Machines de bureau et mobilier      | 5 ans                  |
| - Hardwares serveurs                  | 5 ans                  |
| - Autres programmes informatiques     | 3 ans                  |
| - Autres hardwares                    | 3 ans                  |
| - Installation téléphonique           | 3 ans                  |
| - Transformations des locaux loués    | Selon durée du bail    |

La Banque examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 2.1.1 Principes généraux (suite)

#### Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer à la Banque des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par la Banque ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

Les valeurs immatérielles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence. Le « goodwill » (seule valeur immatérielle de la Banque) est amorti sur une durée de 5 ans.

Les valeurs immatérielles sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des valeurs immatérielles s'est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur.

Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

#### Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou reprises sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont reprises par le compte de résultat.

#### Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité de la Banque.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas imposées.

#### Impôts

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif). Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

#### Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la norme Swiss GAAP RPC 16. Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans des institutions de prévoyance qui garantissent des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

La Banque est redevable de la totalité des cotisations de prévoyance réglementaires. La constitution de réserves visant à financer le coût inhérent à l'augmentation de l'espérance de vie s'effectue dans ce cadre.

#### Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

### 2.1.2 Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 2.1.3 Saisie des opérations

Les transactions sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion. Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées à la date de conclusion (« trade date accounting ») et évaluées selon les principes indiqués ci-dessus.

### 2.1.4 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaies locales aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change en monnaies étrangères sont convertis en monnaies locales au moment de leur enregistrement.

Les positions en monnaies étrangères lors de la clôture annuelle sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date du bilan. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». Les taux de conversion des principales monnaies étaient les suivants:

|     | <b>Cours de clôture</b> |            |
|-----|-------------------------|------------|
|     | 31.12.2022              | 31.12.2021 |
| USD | 0.9249                  | 0.9119     |
| EUR | 0.9896                  | 1.0377     |

### 2.1.5 Traitement du refinancement des positions contractées dans le cadre de l'activité de négoce

Les coûts de refinancement des opérations de négoce ne sont pas portés au débit du résultat des opérations de négoce.

## 2.2 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels la Banque est exposée. Cette analyse repose sur les données et les outils mis en place par la Banque en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques.

La directive interne « Concept cadre de gestion des risques », approuvée par le Conseil d'administration de la Banque, est le document directeur de la politique des risques et fixe les limites pour les opérations pour compte propre. La Banque a créé différents comités afin d'assurer la gestion des risques en interne.

La Banque veille à disposer d'une organisation du contrôle interne respectant le principe de la séparation des fonctions entre le pouvoir d'exécution, d'autorisation, de contrôle et de comptabilisation. L'exécution de cette disposition est à la charge de la Direction générale qui doit en référer régulièrement au Conseil d'administration.

### Risques de crédit

La stratégie de la Banque consiste principalement à limiter l'octroi des crédits à ceux garantis par le nantissement d'avoirs déposés auprès de la Banque ou par des gages immobiliers situés en Suisse. Les avoirs des clients servant de couverture pour les crédits lombards sont évalués quotidiennement à la valeur de marché pondérée par les taux d'avance défini par type d'investissement.

Pour couvrir le risque de marché des actifs nantis, la Banque applique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement conformément aux valeurs d'avance définies dans la réglementation interne de la Banque, respectivement des décotes correspondantes, qui sont en pratique normalement plus conservatrices que les décotes réglementaires standard, ou tout au moins équivalentes.

La Banque accorde également des crédits hypothécaires sur des biens immobiliers situés en Suisse. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitation et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

La Banque est dotée d'une équipe de collaborateurs spécialisés dans l'activité de « Structured Finance ». Cette activité consiste à développer et implémenter des véhicules d'investissements complexes « tailor made » pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Le respect des marges sur les crédits est surveillé de manière régulière par le service des Crédits. Un rapport détaillé des risques de crédit est remis à la Direction générale à chacune de ses séances et fait l'objet d'une présentation mensuelle au Comité des crédits. Les découverts et avances accordés sans l'existence d'un acte de nantissement signé sont comptablement considérés comme en blanc, même si le débiteur dispose d'un dépôt titres auprès de la Banque.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 2.2 Gestion des risques (suite)

#### Risques de crédit (suite)

Les créances en souffrance sont, compte tenu de leur degré de risque de perte, réparties en deux catégories: les créances douteuses et les créances compromises. Une créance est considérée comme douteuse lorsque l'un des paiements relatifs au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Cela n'engage aucune écriture comptable spécifique. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 180 jours. Ces créances sont évaluées individuellement à la valeur de liquidation et la dépréciation de valeur y relative portée en diminution du poste concerné à l'actif du bilan.

La Banque tient à jour, mensuellement, la liste des créances compromises et en souffrance. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement. Les crédits en blanc sont en général des crédits provisionnés, des crédits à des parties liées, des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle.

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration, au plus tard, du délai de 180 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont dépréciées par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les intérêts et les commissions correspondantes réputés comme compromis ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et les commissions échus depuis plus de 180 jours et impayés.

#### Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires et les activités de négoce, la Banque utilise pour la gestion des risques de contrepartie un système de limites. Elle ne travaille qu'avec des contreparties de premier ordre et ne noue jamais de relation d'affaires sans procéder à une évaluation détaillée du risque de défaut. Le montant de la limite est essentiellement défini en fonction de la notation de la contrepartie.

Le réexamen de la notation de la contrepartie et de la hauteur de la limite a lieu régulièrement. La fonction de contrôle des risques procède à une surveillance mensuelle de la notation ainsi des indicateurs marché de la contrepartie. Ces contrôles permettent d'identifier une éventuelle dégradation d'une contrepartie. En cas d'événements de marché extrêmes, la Banque examine la situation afin de pouvoir réagir rapidement à une aggravation du risque.

#### Risques de taux

En raison de la structure de ses activités de bilan, la Banque est exposée à une évolution défavorable causée par une variation des taux d'intérêts sur le marché. Le risque de taux est limité par un suivi régulier de la concordance des échéances entre les actifs et les passifs et par l'utilisation ponctuelle d'instruments de couverture. L'analyse des risques de taux est régie par une Directive spécifique en la matière, approuvée par le Conseil d'administration qui fixe notamment les limites à respecter, les compétences pour la prise de risques et les contrôles à effectuer.

Le service Risk Management détermine l'exposition au risque de taux d'intérêt et rapporte celle-ci régulièrement au Comité ALM/CCR et à la Direction générale. Le refinancement à long terme et la gestion des risques de taux sont assurés par l'Exécution Desk en collaboration avec le service Risk Management, dont les objectifs sont:

- Appréhender, mesurer et piloter les risques de taux liés aux opérations de la clientèle ;
- Optimiser le résultat financier des opérations de couverture ;
- Surveiller la liquidité et prévenir des pénuries potentielles de liquidités.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 2.2 Gestion des risques (suite)

#### Risques de compliance

La Banque a défini une méthodologie et mis en place les directives et procédures requises pour l'identification, la mesure, le contrôle et la surveillance du risque compliance, ainsi que la transmission des informations y relatives par le biais de rapports détaillés aux organes. Le dispositif relatif au risque compliance est adapté au fur et à mesure de l'évolution du cadre réglementaire qui est suivie attentivement par la Banque au moyen de la veille réglementaire. Une revue annuelle des activités et des événements liés au risque compliance est assurée par le service Compliance et rapportée aux organes. De même, la planification des tâches permettant d'encadrer le risque compliance est faite annuellement.

#### Autres risques de marché

##### Risques de change

La Banque gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur son revenu. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères.

##### Risques de cours

Le négocie d'instruments financiers est effectué pour le compte de la clientèle et pour compte propre. Les activités pour compte propre concernent notamment des opérations de couverture en lien avec des positions nostro ainsi que des transactions ayant trait à la gestion de la structure du bilan.

Dans le cadre de la gestion de la liquidité de la Banque, celle-ci procède à l'acquisition de différentes positions dans ses portefeuilles titres. Les limites de ces positions ont été préalablement autorisées par le Conseil d'administration.

#### Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le Comité ALM/CCR. Le service Risk Management est responsable du suivi du risque de liquidité et du respect des limites. Le service Risk Management effectue une revue, au minimum une fois par an, à destination du Conseil d'administration.

La stratégie, définie par le comité ALM/CCR, est approuvée par la Direction générale. Les limites de liquidité sont approuvées régulièrement par la Direction générale et le Conseil d'administration qui tiennent compte de la stratégie de la Banque ainsi que de l'appétit au risque. La gestion de la liquidité doit permettre à la Banque de disposer d'une liquidité solide lui permettant de faire face en tout temps à ses obligations de paiement.

#### Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients. L'objectif premier de la gestion des risques opérationnels est de conforter la réputation de l'établissement vis-à-vis des clients, des actionnaires et du régulateur. Les erreurs opérationnelles, dont un suivi mensuel est effectué, sont communiquées à la Direction générale chaque mois.

#### Risques juridiques

Les litiges font l'objet d'un suivi par les services Legal & Compliance ainsi que par un avocat externe qui représente la Banque une fois le litige ouvert devant un Tribunal civil. La situation des litiges est évaluée régulièrement et les éventuelles provisions déterminées en fonction de l'analyse juridique des prétentions et de l'évolution de la procédure. Certains des contrats de la Banque sont élaborés ou font l'objet d'une revue juridique par un avocat externe.

### 2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

#### Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, selon les circonstances la Banque fait appel à des prestataires externes pour l'évaluation des gages mais au minimum tous les 10 ans. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour.

Elle analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, la Banque identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accrus. Après un examen détaillé, effectué par des spécialistes internes, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

La valeur des immeubles de rendement est déterminée sur la base des revenus locatifs nets. Les revenus locatifs des immeubles de rendement sont remis à jour lors de réexamens périodiques des dossiers hypothécaires. S'il y a des indices de changements des revenus locatifs nets, la Banque procède à une réévaluation de la valeur de l'immeuble et du dossier hypothécaire sans attendre l'échéance de la période de réexamen.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur (suite)

#### Crédits lombards couverts par un portefeuille de titres diversifiés

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, la Banque exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, la Banque réalise les sûretés.

Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant compromis les intérêts et les commissions lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 180 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 180 jours n'est payé, les intérêts et commissions courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes ».

#### Crédits spéciaux

Il s'agit de crédits dont les engagements ne sont pas couverts (crédits en blanc) ou sont couverts par des titres nantis qui présentent une concentration, soit du fait des secteurs d'activité, soit de l'existence de groupes de contreparties liées. Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Ces informations sont examinées par le service des Crédits, qui identifiera éventuellement une augmentation des risques. Si tel est le cas, la Banque procédera à une évaluation détaillée et définira avec le conseiller à la clientèle les mesures qui s'imposent. Si cette phase montre que le crédit est compromis, la Banque constitue une correction de valeur.

#### Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les créances compromises sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci.

Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, de laquelle sont retranchés les coûts de détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, la Banque examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

La Banque n'emploie pas de système de notation interne concernant le classement de ses créances. Le suivi des positions à risques est effectué par le département des Crédits qui définit les corrections de valeur nécessaires pour les créances compromises et en souffrance identifiées. Les créances compromises sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes. Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

#### Evaluation des sûretés de crédit

##### Créances couvertes par hypothèque

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés axée sur l'utilisation de l'objet. Les biens destinés à l'habitation à usage propre ou de rendement de maximum 2 logements "Buy-to-let" sont évalués au travers d'une plateforme externe d'évaluation qui se base sur des modèles d'évaluation hédoniques. Ces évaluations sont rapprochées au prix d'une transaction effective dans la même localité. Pour les autres immeubles de rendement, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, l'évaluation est confiée à des experts immobiliers externes, qui déterminent la valeur de rendement. Pour les créances compromises, la valeur de liquidation du bien est établie. La Banque prend comme base de l'octroi des crédits la valeur la plus basse entre l'estimation interne, le prix d'achat et l'éventuelle estimation externe.

##### Crédits couverts par un portefeuille de titres diversifié

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont normalement acceptées. La Banque accepte les produits structurés si les investissements font l'objet d'une cotation régulière ou si ceux-ci sont émis par la Banque elle-même. Pour couvrir le risque de marché des actifs nantis, la Banque pratique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement.

##### Crédits avec couverture unique ou concentration

Pour les crédits couverts par des titres uniques ou peu diversifiés, des sûretés facilement négociables auprès d'une bourse reconnue ou sur un marché représentatif sont usuellement acceptées. La Banque limite ses expositions sur les crédits concentrés.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 2.4 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

#### Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture économique. Elle pratique le négoce d'instruments standardisés aussi bien que d'instruments de gré à gré, et ce tant pour propre compte qu'à la demande de clients. Elle n'exerce pas d'activité de négoce de dérivés de crédit.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à la fois dans le cadre de l'activité « Structured Finance » ainsi que dans le cadre de la gestion des risques. Dans le cadre de la gestion des risques, ils servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt.

#### Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

La Banque utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses activités de gestion du bilan, principalement pour gérer son exposition au risque de taux. Ces opérations sont enregistrées comme des opérations de couverture du type « micro hedge » et leur impact au compte de résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ou « Charges d'intérêts ». La variation de la juste valeur des instruments financiers utilisés dans un but de couverture est enregistrée au « Compte de compensation » sous les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

La Banque documente la relation entre l'instrument de l'opération de couverture et l'opération de base, l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture. Les opérations de couverture sont exclusivement composées de swaps de taux (IRS) payeurs et receveurs dont la très large majorité est en CHF. Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances hypothécaires) sont couvertes à l'aide d'opérations de « micro hedges ».

Tous les trimestres, un test d'effectivité est établi. Il s'agit en premier lieu de s'assurer que le nominal des opérations de base est toujours supérieur ou égal au nominal de l'opération de couverture. Ensuite, la relation de couverture est évaluée de manière rétrospective et prospective. Le test prospectif consiste à mesurer la variation de la valeur économique des opérations de couverture et des opérations de base pour des chocs de taux de +/- 100 bps. Pour être considérée comme opération de couverture, la variation relative de valeur des opérations de couverture et des opérations de base doit se situer entre 80% et 125%.

Dans le cas d'une surcouverture, la fraction excédentaire de l'instrument financier dérivé est assimilée à une opération de négoce et enregistrée dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Le solde des opérations de couverture de taux devenues inefficaces ou aliénées avant l'échéance sont traitées selon les prescriptions relatives à la revente ou au remboursement anticipé des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance. Les variations ultérieures de la juste valeur des instruments financiers de couverture de taux devenus inefficaces sont enregistrées dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

### 2.5 Evénements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la Banque n'est intervenu après le 31 décembre 2022, date du bilan de la Banque.

## Annexe aux compte annuels (suite)

### 3. Informations relatives au bilan

#### 3.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

| Couverture des créances et des opérations hors bilan                                  | <u>Nature des couvertures</u> |   |                 |                                     |
|---|-------------------------------|---|-----------------|-------------------------------------|
|   | Couvertures hypothécaires     | Autres couvertures                        | Sans couverture | Total                               |
| <b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>                      |                               |   |                 |                                     |
| Créances sur la clientèle   | -                             | 216'495                                   | 7'047           | 223'542                             |
| Créances hypothécaires  | 222'655                       | -   | -               | 222'656                             |
| - <i>immeubles d'habitation</i>   | 210'129                       | -   | -               | 210'129                             |
| - <i>immeubles commerciaux</i>  | 8'971                         | -   | -               | 8'971                               |
| - <i>immeubles artisanaux et industriels</i>  | 1'826                         | -   | -               | 1'826                               |
| - <i>autres</i>   | 1'730                         | -   | -               | 1'730                               |
| <b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2022</b> | <b>222'655</b>                | <b>216'495</b>                            | <b>7'047</b>    | <b>446'198</b>                      |
| <i>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2021</i> | 190'533                       | 259'888                                   | 8'687           | 459'108                             |
| <b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2022</b> | <b>222'384</b>                | <b>215'841</b>                            | <b>7'047</b>    | <b>445'272</b>                      |
| <i>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2021</i> | 190'262                       | 259'888                                   | 7'904           | 458'054                             |
| <b>Hors bilan</b>   |                               |   |                 |                                     |
| Engagements conditionnels   | 20                            | 6'392                                     | 1'207           | 7'619                               |
| Engagements irrévocables  | 339                           | 15'967                                    | 13'784          | 30'090                              |
| Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires                  | -                             | -   | -               | -                                   |
| Crédits par engagements   | -                             | -   | -               | -                                   |
| <b>Total du hors-bilan 31.12.2022</b>   | <b>359</b>                    | <b>22'359</b>                             | <b>14'991</b>   | <b>37'709</b>                       |
| <i>Total du hors-bilan 31.12.2021</i>   | 26                            | 33'330                                    | 8'191           | 41'547                              |
| <b>Créances compromises</b>   |                               |   |                 |                                     |
|   | Montant brut                  | Valeur estimée de réalisation des sûretés | Montant net     | Corrections de valeur individuelles |
| <b>31.12.2022</b>   | <b>5'689</b>                  | <b>4'997</b>                              | <b>692</b>      | <b>926</b>                          |
| <b>31.12.2021</b>   | <b>1'156</b>                  | <b>472</b>                                | <b>684</b>      | <b>1'054</b>                        |

**Annexe aux comptes annuels (suite)****3. Informations relatives au bilan (suite)****3.2 Répartition des opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur**

| <b>Actifs</b>  | 31.12.2022   | 31.12.2021   |
|--|--------------|--------------|
| <b>Opérations de négoce</b>                                    |              |              |
| Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire      | 6'817        | 4'582        |
| - <i>dont cotés</i>  | 6'817        | 4'582        |
| Titres de participation  | 7            | 1'865        |
| <b>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b> |              |              |
| Produits structurés  | -            | -            |
| Autres   | -            | -            |
| <b>Total des actifs</b>  | <b>6'824</b> | <b>6'447</b> |
| - <i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>        | -            | -            |
| <b>Engagements</b>   | 31.12.2022   | 31.12.2021   |
| <b>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b> |              |              |
| Produits structurés  | -            | -            |
| <b>Total des engagements</b>                                   | <b>-</b>     | <b>-</b>     |
| - <i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>        | -            | -            |

**Annexe aux comptes annuels (suite)****3. Informations relatives au bilan (suite)****3.3 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)**

|  | Instruments de négocié            |                                   |                      | Instruments de couverture         |                                   |                      |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------|
|  | Valeurs de remplacement positives | Valeurs de remplacement négatives | Volumes des contrats | Valeurs de remplacement positives | Valeurs de remplacement négatives | Volumes des contrats |
| <b>Instruments de taux</b>                 |                                   |                                   |                      |                                   |                                   |                      |
| Swaps d'intérêts                           | 2'992                             | -                                 | 51'749               | 1'614                             | -                                 | 26'203               |
| <b>Total des instruments de taux</b>       | <b>2'992</b>                      | <b>-</b>                          | <b>51'749</b>        | <b>1'614</b>                      | <b>-</b>                          | <b>26'203</b>        |
| <b>Devises / Métaux précieux</b>           |                                   |                                   |                      |                                   |                                   |                      |
| Contrats à terme                           | 299                               | 281                               | 11'969               | -                                 | -                                 | -                    |
| Swaps combinés d'intérêts et de devises    | 2'315                             | 6'566                             | 410'435              | -                                 | -                                 | -                    |
| Options (OTC)                              | -                                 | -                                 | -                    | -                                 | -                                 | -                    |
| <b>Total des devises / Métaux précieux</b> | <b>2'614</b>                      | <b>6'847</b>                      | <b>422'404</b>       | <b>-</b>                          | <b>-</b>                          | <b>-</b>             |
| <b>Total au 31.12.2022</b>                 | <b>5'606</b>                      | <b>6'847</b>                      | <b>474'153</b>       | <b>1'614</b>                      | <b>-</b>                          | <b>26'203</b>        |
| <i>Total au 31.12.2021</i>                 | <i>1'374</i>                      | <i>4'434</i>                      | <i>480'421</i>       | <i>-</i>                          | <i>-</i>                          | <i>-</i>             |

La Banque n'effectue pas de contrat de netting des valeurs de remplacement positives et négatives.

| Répartition selon les contreparties             | Banques et négociants en valeurs mobilières | Autres clients |
|---|---|----------------|
| Valeurs de remplacement positives au 31.12.2022 | 6'806                                       | 414            |

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3. Informations relatives au bilan (suite)

#### 3.4 Répartition des immobilisations financières

|   | Valeur comptable |               | Juste valeur  |               |
|---|------------------|---------------|---------------|---------------|
|   | 31.12.2022       | 31.12.2021    | 31.12.2022    | 31.12.2021    |
| <b>Répartition des immobilisations financières</b>  |                  |               |               |               |
| Titres de créance   | 41'100           | 37'738        | 39'998        | 37'636        |
| - <i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>                                | 41'100           | 37'738        | 39'998        | 37'636        |
| - <i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)</i> | -                | -             | -             | -             |
| Titres de participation   | 150              | 150           | 189           | 189           |
| - <i>dont participations qualifiées</i>   | -                | -             | -             | -             |
| Métaux précieux   | -                | 14'731        | -             | 14'731        |
| Immeubles   | -                | -             | -             | -             |
| <b>Total des immobilisations financières</b>  | <b>41'250</b>    | <b>52'619</b> | <b>40'187</b> | <b>52'556</b> |
| - <i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>    | 41'100           | 37'738        | 39'998        | 37'636        |

|  | De AAA<br>à AA- | De A+<br>à A- | De BBB+<br>à BBB- | De BB+<br>à B- | Inférieur<br>à B- | Sans<br>notation |
|--|-----------------|---------------|-------------------|----------------|-------------------|------------------|
| <b>Répartition des contreparties selon la notation</b> |                 |               |                   |                |                   |                  |
| Valeur comptable des titres de créances                | 40'240          | -             | -                 | -              | -                 | 860              |

La Banque se fonde sur les classes de notation de Fitch.

#### 3.5 Présentation des participations

|                              | Valeur d'acquisition | Corrections de valeurs cumulées et adaptations de valeurs | Valeur comptable au 31.12.2021 | Changement d'affectation | Investissements | Désinvestissements | Corrections de valeur | Valeur comptable au 31.12.2022 |
|------------------------------|----------------------|---|--------------------------------|--------------------------|-----------------|--------------------|-----------------------|--------------------------------|
| <b>Autres participations</b> |                      |   |                                |                          |                 |                    |                       |                                |
| - sans valeur boursière      | 600                  | (600)   | -                              | -                        | -               | (600)              | 600                   | -                              |

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3. Informations relatives au bilan (suite)

#### 3.6 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

| Raison sociale et siège           | Activité   | Devise | Capital social | Part de capital et part des voix en % au 31.12.2022 | Part de capital et part des voix en % au 31.12.2021 | Détention directe / indirecte |
|-----------------------------------|------------|--------|----------------|---|---|-------------------------------|
| Sofipo SA, en liquidation, Lugano | Fiduciaire | CHF    | 2'000          | -   | 30  | Directe                       |

La société Sofipo SA a été liquidée en 2022.

#### 3.7 Présentation des immobilisations corporelles et des valeurs immatérielles

|  | Valeur d'acquisition | Amortissements cumulés | Valeur comptable au 31.12.2021 | Investissements | Amortissements | Valeur comptable au 31.12.2022 |
|--|----------------------|------------------------|--------------------------------|-----------------|----------------|--------------------------------|
| <b>Immobilisations corporelles</b>           |                      |                        |                                |                 |                |                                |
| Immeubles à l'usage de la Banque             | 34'854               | (16'467)               | 18'387                         | 56              | (309)          | 18'134                         |
| Software acquis séparément                   | 26'739               | (24'520)               | 2'219                          | 122             | (301)          | 2'040                          |
| Autres immobilisations corporelles           | 7'026                | (6'955)                | 71                             | 106             | (69)           | 108                            |
| <b>Total des immobilisations corporelles</b> | <b>68'619</b>        | <b>(47'942)</b>        | <b>20'677</b>                  | <b>284</b>      | <b>(679)</b>   | <b>20'282</b>                  |
| <b>Valeurs immatérielles</b>                 |                      |                        |                                |                 |                |                                |
| Goodwill                                     | 600                  | (300)                  | 300                            | -               | (120)          | 180                            |
| <b>Total des valeurs immatérielles</b>       | <b>600</b>           | <b>(300)</b>           | <b>300</b>                     | <b>-</b>        | <b>(120)</b>   | <b>180</b>                     |

#### Leasing opérationnel

#### Engagements de leasing non inscrits au bilan

|   | 31.12.2022 | 31.12.2021 |
|---|------------|------------|
| Echéant dans les 12 mois                                      | 142        | -          |
| Echéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans     | 60         | 413        |
| Echéant à plus de 5 ans                                       | -          | -          |
| <b>Total des engagements de leasing non inscrits au bilan</b> | <b>202</b> | <b>413</b> |
| - dont résiliables à 12 mois                                  | -          | -          |

**Annexe aux comptes annuels (suite)****3. Informations relatives au bilan (suite)****3.8 Répartition des autres actifs et autres passifs**

|  | 31.12.2022   | 31.12.2021 |
|--|--------------|------------|
| <b>Autres actifs</b>                       |              |            |
| Impôts indirects à récupérer               | 13           | 110        |
| Compte de compensation                     | -            | -          |
| Le solde des opérations bancaires internes | -            | 4          |
| <b>Total des autres actifs</b>             | <b>13</b>    | <b>114</b> |
| <b>Autres passifs</b>                      |              |            |
| Comptes de règlement                       | -            | 322        |
| Impôts indirects dus                       | 217          | 315        |
| Compte de compensation                     | 1'614        | -          |
| <b>Total des autres passifs</b>            | <b>1'831</b> | <b>637</b> |

**3.9 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété**

|  | 31.12.2022            |                          | 31.12.2021            |                          |
|--|-----------------------|--------------------------|-----------------------|--------------------------|
|  | Valeurs<br>comptables | Engagements<br>effectifs | Valeurs<br>comptables | Engagements<br>effectifs |
| <b>Actifs nantis / cédés</b>           |                       |                          |                       |                          |
| Créances sur les banques               | 29'176                | 1'929                    | 17'162                | 2'778                    |
| Opérations de négoce                   | 2'289                 | 1'500                    | 2'290                 | 1'500                    |
| <b>Total des actifs nantis / cédés</b> | <b>31'465</b>         | <b>3'429</b>             | <b>19'452</b>         | <b>4'278</b>             |

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3. Informations relatives au bilan (suite)

#### 3.10 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

##### Réserves de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de cotisations de l'employeur auprès des institutions de prévoyance au 31 décembre 2022 (2021: néant).

| Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance | Cotisations payées |              | Charges de prévoyance dans les charges |              |
|---|--------------------|--------------|--|--------------|
|   | 2022               | 2022         | 2022                                   | 2021         |
| Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance                               | 1'524              | 1'524        | 1'524                                  | 1'544        |
| <b>Total</b>  | <b>1'524</b>       | <b>1'524</b> | <b>1'524</b>                           | <b>1'544</b> |

Au 31 décembre 2022 il n'existe ni avantage ni engagement économique (2021 : néant).

Tous les collaborateurs de la Banque âgés de 18 ans révolus sont affiliés chez AXA-Vie SA, fondation LPP semi-autonome juridiquement indépendante de la Banque, qui offre un plan avec primauté des cotisations. Son but est d'assurer les collaborateurs contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès et garantissant des prestations fixées par voie de réglementation. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait à ses exigences minimales. Ne sont pas affiliés les collaborateurs qui disposent de contrats d'une durée inférieure à trois mois.

Les collaborateurs peuvent bénéficier de deux plans de prévoyance. Le premier plan concerne les personnes ayant un salaire annuel égal ou inférieur à KCHF 150 et le deuxième un salaire annuel supérieur à KCHF 150. Dans chaque plan, il est possible d'opter pour une bonification de vieillesse supplémentaire de 1 % ou 2 %, à titre facultatif et à 100 % à charge de la personne assurée. L'âge de la retraite est de 65 ans pour les femmes comme pour les hommes. Le salaire assuré de chaque employé correspond au salaire AVS sans déduction de coordination et les primes sont supportées à concurrence de 60% par la Banque.

L'institution de prévoyance et la fondation pour les cadres établissent leurs comptes selon les recommandations de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Il n'existe aucun autre engagement concernant l'employeur.

L'institution de prévoyance de la Banque présente un taux de couverture supérieur ou égal à 100% au 31 décembre 2022 (2021, 113.3%). Il n'y a aucun avantage économique pour la Banque au 31 décembre 2022 (2021: néant). La Banque n'est pas tenue de verser des cotisations complémentaires allant au-delà des cotisations réglementaires.

##### Engagements envers les propres institutions de prévoyance

La Banque n'a pas d'engagement envers ses propres institutions de prévoyance au 31 décembre 2022 (2021: néant).

**Annexe aux comptes annuels (suite)****3. Informations relatives au bilan (suite)****3.11 Produits structurés émis**

|   | <b>Valeur comptable</b>   |                           |   | <b>Total</b> |
|---|---------------------------|---------------------------|---|--------------|
|   | <b>Evaluation globale</b> | <b>Evaluation séparée</b> |   |              |
| <b>Risque sous-jacent du dérivé incorporé</b> |                           |                           |   |              |
| Titres de participation                       | -                         | -                         | - | -            |
| Matières premières/métaux précieux            | -                         | -                         | - | -            |
| <b>Total au 31.12.2022</b>                    | -                         | -                         | - | -            |
| <i>Total au 31.12.2021</i>                    | -                         | -                         | - | -            |

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3. Informations relatives au bilan (suite)

#### 3.12 Présentation des correctifs de valeurs, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que leurs variations durant l'exercice de référence

|  | Etat au 31.12.2021 |  |                                      |                      | Changement d'affectation |   |  | Etat au 31.12.2022 |
|--|--------------------|--|--------------------------------------|----------------------|--------------------------|---|--|--------------------|
|  |                    |  | Utilisations conformes<br>à leur but | Différence de change |                          | Nouvelles constitutions<br>à la charge du compte<br>de résultat | Dissolution par le compte<br>de résultat |                    |
| Provisions de restructuration  | 98                 |  | -                                    | -                    | (98)                     |   | -  | -                  |
| Autres provisions  | 1'447              |  | (334)                                | 5                    | 98                       |   | 1'391                                    | (11)               |
| <b>Total des provisions</b>  | <b>1'545</b>       |  | <b>(334)</b>                         | <b>5</b>             | <b>-</b>                 |   | <b>1'391</b>                             | <b>(11)</b>        |
| <b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>  | <b>-</b>           |  | <b>-</b>                             | <b>-</b>             | <b>-</b>                 |   | <b>2'500</b>                             | <b>-</b>           |
| <b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>                 | <b>1'054</b>       |  | <b>(97)</b>                          | <b>(93)</b>          | <b>-</b>                 |   | <b>72</b>                                | <b>(10)</b>        |
| - <i>dont corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises</i> | 1'054              |  | (97)                                 | (93)                 | -                        |   | 72                                       | (10)               |
| - <i>dont corrections de valeur pour risques latents</i>                                 | -                  |  | -                                    | -                    | -                        |   | -  | -                  |

Deux procédures ont été intentées par les autorités pénales et fiscales contre la Banque en Italie. La Banque, avec l'aide de ses avocats, conteste toute responsabilité sur la base de la pratique confirmée des tribunaux locaux et entend défendre ses droits vigoureusement. Dans ce cadre, elle fait l'objet d'un séquestre préventif sur ses avoirs de CHF 23.6 millions inclus dans la note 3.9. Ces procédures pourraient toutefois s'avérer longues et générer d'importants frais de défense à charge de la Banque, qui sont provisionnés.

#### 3.13 Présentation du capital social

|                                | 31.12.2022                  |                        |  | 31.12.2021                  |                        |  |  |
|--------------------------------|-----------------------------|------------------------|--|-----------------------------|------------------------|--|--|
|                                | Valeur<br>nomiale<br>totale | Nombre<br>de<br>titres | Capital<br>donnant droit au<br>dividende | Valeur<br>nomiale<br>totale | Nombre<br>de<br>titres | Capital<br>donnant droit au<br>dividende |  |
| Capital-actions                | 50'000                      | 62'500                 | 50'000                                   | 50'000                      | 62'500                 | 50'000                                   |  |
| - <i>dont libéré</i>           | 50'000                      | 62'500                 | 50'000                                   | 50'000                      | 62'500                 | 50'000                                   |  |
| <b>Total du capital social</b> | <b>50'000</b>               | <b>62'500</b>          | <b>50'000</b>                            | <b>50'000</b>               | <b>62'500</b>          | <b>50'000</b>                            |  |

Toutes les composantes du capital social sont entièrement libérées. Pour pouvoir exercer leur droit de vote et les droits qui lui sont liés, les détenteurs d'actions nominatives doivent être reconnus par le Conseil d'administration et inscrits dans le registre des actionnaires. Cet assentiment peut être refusé si l'actionnaire ne déclare pas avoir acquis les actions en son nom et pour son compte. Ce sont les seules restrictions au droit de vote des actionnaires.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3. Informations relatives au bilan (suite)

#### 3.14 Indications des participants significatifs

Au 31 décembre 2022, la Banque ne détient plus aucune action nominative de sa maison-mère Norinvest Holding SA (contre 930'000 actions nominatives pour une valeur comptable KCHF 1'860 au 31 décembre 2021).

Les participants ci-dessous détiennent directement des participations conférant plus de 5% des droits de vote:

|                      | 31.12.2022 |           | 31.12.2021 |           |
|----------------------|------------|-----------|------------|-----------|
|                      | Nominal    | Part en % | Nominal    | Part en % |
| Norinvest Holding SA | 50'000     | 100.00    | 50'000     | 100.00    |

Les participants ci-dessous détiennent directement ou indirectement des participations conférant 5% et plus des droits de vote de Norinvest Holding SA (soit indirectement 5% de la Banque):

|                                | 31.12.2022 |           | 31.12.2021 |           | Détention directe/indirecte |
|--------------------------------|------------|-----------|------------|-----------|-----------------------------|
|                                | Nominal    | Part en % | Nominal    | Part en % |                             |
| - Valartis AG <sup>1</sup>     | 6'422      | 29.19%    | 6'422      | 25.00%    | Directe                     |
| - Massimo Esposito             | 6'905      | 31.39%    | 3'790      | 14.75%    | Directe                     |
| - MB Primoris Ltd <sup>2</sup> | 1'628      | 7.40%     | 1'628      | 6.34%     | Directe                     |
| - Davide Savoino               | 1'513      | 6.88%     | 1'513      | 5.89%     | Directe                     |
| - Immopart financement SA      | -          | -         | 2'254      | 8.77%     | Directe                     |

Il existe un groupe organisé lié par une convention d'actionnaires et regroupant 15 personnes physiques et morales (au 31 décembre 2021: 19 personnes). Au 31 décembre 2022, le groupe organisé d'actionnaires détenait au total 87.48 % (au 31 décembre 2021: 75.35 %) du capital-actions et des droits de vote de la société Norinvest Holding SA.

1. M. Gustav Stenbolt détient directement 1.40 % de Valartis AG (au 31 décembre 2021: 1.95%) et indirectement, au travers de Tidesea AG, Fribourg/Suisse, MCG Holding SA, Baar/Suisse et Valartis Group AG, Fribourg/Suisse, 40.34 % (au 31 décembre 2021: 42.27 %) du capital de Valartis AG, qui détient elle-même 6'421'827 actions nominatives de Norinvest Holding SA.
2. M. Allan J. Myers détient 46.67 % (au 31 décembre 2021: 46.67 %) de MB Primoris Limited, Stans/Suisse qui détient elle-même 1'628'100 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3. Informations relatives au bilan (suite)

#### 3.15 Indication des créances et engagements envers les parties liées

|                        | Créances   |            | Engagements |            |
|------------------------|------------|------------|-------------|------------|
|                        | 31.12.2022 | 31.12.2021 | 31.12.2022  | 31.12.2021 |
| Participants qualifiés | 11'185     | 13'681     | 720         | 3'165      |
| Sociétés du groupe     | -          | 100        | -           | 55         |
| Sociétés liées         | -          | -          | -           | -          |
| Affaires d'organes     | 191        | 331        | 427         | 207        |
| Autres parties liées   | 1'448      | 4'028      | 6'807       | 3'799      |

Dans le cadre des activités normales, la Banque est amenée à effectuer des transactions avec des participants qualifiés. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc.).

Au 31 décembre 2022, une partie liée est à la fois participant qualifié et affaire d'organes pour une créance de KCHF 2'600 (2021: KCHF 2'600) et un engagement de KCHF 2 (2021: KCHF 7). Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Participants qualifiés ».

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches.

Les opérations avec des parties liées sont conclues à des conditions conformes au marché, à l'exception:

- Au 31 décembre 2022, la Banque a une exposition sans couverture sur la maison mère (compte courant débiteur) de CHF 3.7 millions (CHF 4.1 millions en 2021) ;
- Des actionnaires de Norinvest Holding SA bénéficiant de droit de garde et de frais réduits ;
- D'un participant qualifié bénéficiant d'un taux d'intérêt réduit sur les crédits hypothécaires.

**Annexe aux comptes annuels (suite)****3. Informations relatives au bilan (suite)****3.16 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers**

| <u>Actifs/instruments financiers</u>                               | A vue          | Dénonçable    | Echu           |                    |                        |               |                | Total   |
|--|----------------|---------------|----------------|--------------------|------------------------|---------------|----------------|---------|
|  |                |               | D'ici 3 mois   | Entre 3 et 12 mois | Entre 12 mois et 5 ans | Après 5 ans   |                |         |
| Liquidités   | 138'622        | -             | -              | -                  | -                      | -             | -              | 138'622 |
| Créances sur les banques   | 98'597         | -             | -              | -                  | -                      | -             | -              | 98'597  |
| Créances sur la clientèle  | 794            | 65'536        | 84'315         | 62'792             | 9'451                  | -             | -              | 222'888 |
| Créances hypothécaires   | -              | 2'465         | 95'899         | 39'953             | 64'997                 | 19'070        | -              | 222'384 |
| Opérations de négoce   | 6'824          | -             | -              | -                  | -                      | -             | -              | 6'824   |
| Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés | -              | -             | 2'509          | 280                | 3'437                  | 994           | -              | 7'220   |
| Immobilisations financières  | 150            | -             | 4'631          | 13'353             | 23'116                 | -             | -              | 41'250  |
| <b>Total 31.12.2022</b>  | <b>244'987</b> | <b>68'001</b> | <b>187'354</b> | <b>116'378</b>     | <b>101'001</b>         | <b>20'064</b> | <b>737'785</b> |         |
| <i>Total 31.12.2021</i>  | <i>321'661</i> | <i>63'027</i> | <i>190'572</i> | <i>124'854</i>     | <i>113'476</i>         | <i>4'343</i>  | <i>817'933</i> |         |

| <u>Fonds étrangers / instruments financiers</u>                                   | A vue          | Dénonçable   | Echu         |                    |                        |             |                | Total          |
|---|----------------|--------------|--------------|--------------------|------------------------|-------------|----------------|----------------|
|   |                |              | D'ici 3 mois | Entre 3 et 12 mois | Entre 12 mois et 5 ans | Après 5 ans |                |                |
| Engagements envers les banques  | 27'768         | -            | -            | -                  | -                      | -           | -              | 27'768         |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle                                  | 615'345        | 8'203        | 9'249        | -                  | -                      | -           | -              | 632'797        |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés                | 6'847          | -            | -            | -                  | -                      | -           | -              | 6'847          |
| Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur | -              | -            | -            | -                  | -                      | -           | -              | -              |
| <b>Total 31.12.2022</b>   | <b>649'960</b> | <b>8'203</b> | <b>9'249</b> | <b>-</b>           | <b>-</b>               | <b>-</b>    | <b>-</b>       | <b>667'412</b> |
| <i>Total 31.12.2021</i>   | <i>742'437</i> | <i>7'161</i> | <i>1'793</i> | <i>2'232</i>       | <i>381</i>             | <i>28</i>   | <i>754'032</i> |                |

**Annexe aux comptes annuels (suite)****3. Informations relatives au bilan (suite)****3.17 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile**

|   | 31.12.2022     |                | 31.12.2021     |                |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
|   | Suisse         | Etranger       | Suisse         | Etranger       |
| <b>Actifs</b>   |                |                |                |                |
| Liquidités  | 138'622        | -              | 129'461        | -              |
| Créances sur les banques  | 97'264         | 1'333          | 159'599        | 10'379         |
| Créances sur la clientèle   | 105'744        | 117'144        | 87'962         | 179'830        |
| Créances hypothécaires  | 220'928        | 1'456          | 188'698        | 1'564          |
| Opérations de négoce  | -              | 6'824          | 1'860          | 4'587          |
| Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés                | 6'861          | 359            | 1'318          | 56             |
| Immobilisations financières   | 150            | 41'100         | 14'882         | 37'737         |
| Comptes de régularisation   | 1'850          | 897            | 1'481          | 645            |
| Immobilisations corporelles   | 20'282         | -              | 20'677         | -              |
| Valeurs immatérielles   | 180            | -              | 300            | -              |
| Autres actifs   | 13             | -              | 114            | -              |
| <b>Total des actifs</b>   | <b>591'894</b> | <b>169'113</b> | <b>606'352</b> | <b>234'798</b> |
| <b>Passifs</b>  |                |                |                |                |
| Engagements envers les banques  | 3'709          | 24'059         | 2'032          | 55'262         |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle                                  | 118'609        | 514'188        | 136'048        | 556'256        |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés                | 6'102          | 745            | 4'069          | 365            |
| Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur | -              | -              | -              | -              |
| Comptes de régularisation   | 9'490          | 75             | 8'482          | 162            |
| Autres passifs  | 1'831          | -              | 637            | -              |
| Provisions  | 2'596          | -              | 1'545          | -              |
| Réserves pour risques bancaires généraux  | 2'500          | -              | -              | -              |
| Capital social  | 50'000         | -              | 50'000         | -              |
| Réserve légale issue du capital   | 11'772         | -              | 11'772         | -              |
| Réserve légale issue du bénéfice  | 9'494          | -              | 9'258          | -              |
| Bénéfice reporté  | 166            | -              | 261            | -              |
| Résultat de la période  | 5'671          | -              | 5'001          | -              |
| <b>Total des passifs</b>  | <b>221'940</b> | <b>539'067</b> | <b>229'105</b> | <b>612'045</b> |

La répartition entre la Suisse et l'étranger est effectuée en fonction du domicile du client, à l'exception des créances hypothécaires pour lesquelles le lieu de situation de l'objet est déterminant. Le Liechtenstein est considéré comme pays étranger.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3. Informations relatives au bilan (suite)

#### 3.18 Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays selon le principe de domicile

|                            | 31.12.2022        | 31.12.2021    |                   |               |
|----------------------------|-------------------|---------------|-------------------|---------------|
|                            | Valeur<br>absolue | Part en %     | Valeur<br>absolue | Part en %     |
| <b>Europe</b>              |                   |               |                   |               |
| Suisse                     | 591'894           | 77.77         | 605'845           | 72.06         |
| Luxembourg                 | 4'800             | 0.63          | 5'102             | 0.61          |
| Allemagne                  | 12'254            | 1.61          | 12'752            | 1.52          |
| Finlande                   | 3'727             | 0.49          | 1'834             | 0.22          |
| France                     | 6'773             | 0.89          | 5'910             | 0.70          |
| Royaume-Uni                | 36'173            | 4.75          | 39'904            | 4.75          |
| Italie                     | 2'199             | 0.29          | 5'805             | 0.69          |
| Reste de l'Europe          | 41'446            | 5.45          | 64'145            | 7.63          |
| <b>Sous-total Europe</b>   | <b>699'266</b>    | <b>91.88</b>  | <b>741'297</b>    | <b>88.18</b>  |
| <b>Amérique</b>            |                   |               |                   |               |
| Caraïbes                   | 27'173            | 3.57          | 29'183            | 3.47          |
| Amérique latine            | 17'046            | 2.24          | 22'177            | 2.64          |
| Amérique du Nord           | 5'556             | 0.73          | 6'036             | 0.72          |
| <b>Sous-total Amérique</b> | <b>49'775</b>     | <b>6.54</b>   | <b>57'396</b>     | <b>6.83</b>   |
| Australie/Océanie          | 5'596             | 0.74          | 29'181            | 3.47          |
| Asie                       | 3'319             | 0.44          | 5'118             | 0.61          |
| Afrique                    | 3'051             | 0.40          | 7'651             | 0.91          |
| <b>Total des actifs</b>    | <b>761'007</b>    | <b>100.00</b> | <b>840'643</b>    | <b>100.00</b> |

**Annexe aux comptes annuels (suite)****3. Informations relatives au bilan (suite)****3.19 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)**

| <b>Expositions nettes à l'étranger</b> | <b>31.12.2022</b> |                  | <b>31.12.2021</b> |                  |
|--|-------------------|------------------|-------------------|------------------|
| <b>Classes de risques SERV</b>         | <b>Montant</b>    | <b>Part en %</b> | <b>Montant</b>    | <b>Part en %</b> |
| 1 & 2                                  | 148'259           | 84.01%           | 185'601           | 84.95%           |
| 3                                      | 553               | 0.31%            | 625               | 0.29%            |
| 4                                      | 8'445             | 4.79%            | 7'195             | 3.29%            |
| 5                                      | 6'433             | 3.65%            | 6'815             | 3.12%            |
| 6                                      | 125               | 0.07%            | 7'050             | 3.23%            |
| 7                                      | 1'576             | 0.89%            | 49                | 0.02%            |
| Sans notation                          | 11'085            | 6.28%            | 11'136            | 5.10%            |
| <b>Total des actifs</b>                | <b>176'476</b>    | <b>100.00%</b>   | <b>218'471</b>    | <b>100.00%</b>   |

La Banque utilise les notations fournies par la FINMA qui proviennent de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV (établissement de droit public de la Confédération).

**Annexe aux comptes annuels (suite)****3. Informations relatives au bilan (suite)****3.20 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque**

| <b>Actifs</b>  | CHF            | EUR            | USD            | Autres         | Total            |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| Liquidités   | 137'544        | 911            | 120            | 47             | 138'622          |
| Créances sur les banques   | 7'655          | 29'234         | 4'516          | 57'192         | 98'597           |
| Créances sur la clientèle  | 83'952         | 54'344         | 53'852         | 30'740         | 222'888          |
| Créances hypothécaires   | 220'928        | 1'456          | -              | -              | 222'384          |
| Opérations de négoce   | 2              | 1              | 6'820          | 1              | 6'824            |
| Valeurs de remplacements positives d'instruments financiers dérivés                              | 6'269          | 824            | -              | 127            | 7'220            |
| Immobilisations financières  | 150            | -              | 41'100         | -              | 41'250           |
| Comptes de régularisation  | 1'705          | 204            | 810            | 28             | 2'747            |
| Participations   | -              | -              | -              | -              | -                |
| Immobilisations corporelles  | 20'282         | -              | -              | -              | 20'282           |
| Valeurs immatérielles  | 180            | -              | -              | -              | 180              |
| Autres actifs  | 13             | -              | -              | -              | 13               |
| <b>Total des actifs bilantaires</b>  | <b>478'680</b> | <b>86'974</b>  | <b>107'218</b> | <b>88'135</b>  | <b>761'007</b>   |
| Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises | 34'312         | 141'299        | 218'645        | 28'018         | 422'274          |
| <b>Total des actifs</b>  | <b>512'992</b> | <b>228'273</b> | <b>325'863</b> | <b>116'153</b> | <b>1'183'281</b> |
| <b>Passifs</b>   | CHF            | EUR            | USD            | Autres         | Total            |
| Engagements envers les banques   | 31             | 571            | 27'095         | 71             | 27'768           |
| Engagement résultant des dépôts de la clientèle  | 128'676        | 167'458        | 250'734        | 85'929         | 632'797          |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés                               | 6'847          | -              | -              | -              | 6'847            |
| Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur                | -              | -              | -              | -              | -                |
| Comptes de régularisation  | 8'485          | 246            | 834            | -              | 9'565            |
| Autres passifs   | 1'007          | 824            | -              | -              | 1'831            |
| Provisions   | 2'250          | 346            | -              | -              | 2'596            |
| Réserves pour risques bancaires généraux   | 2'500          | -              | -              | -              | 2'500            |
| Capital social   | 50'000         | -              | -              | -              | 50'000           |
| Réserves issues du capital   | 11'772         | -              | -              | -              | 11'772           |
| Réserves issues du bénéfice  | 9'494          | -              | -              | -              | 9'494            |
| Bénéfice reporté   | 166            | -              | -              | -              | 166              |
| Résultat de la période   | 5'671          | -              | -              | -              | 5'671            |
| <b>Total des passifs bilantaires</b>   | <b>226'899</b> | <b>169'445</b> | <b>278'663</b> | <b>86'000</b>  | <b>761'007</b>   |
| Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises | 289'233        | 58'595         | 47'563         | 30'098         | 425'489          |
| <b>Total des passifs</b>   | <b>516'132</b> | <b>228'040</b> | <b>326'226</b> | <b>116'098</b> | <b>1'186'496</b> |
| <b>Position nette par devise</b>   | <b>(3'140)</b> | <b>233</b>     | <b>(363)</b>   | <b>55</b>      | <b>(3'215)</b>   |

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 4. Informations relatives aux opérations hors bilan (en milliers de CHF)

#### 4.1 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels

|  | 31.12.2022   | 31.12.2021   |
|--|--------------|--------------|
| Engagements de couverture de crédit et similaires            | 7'619        | 9'467        |
| <b>Total des engagements conditionnels</b>                   | <b>7'619</b> | <b>9'467</b> |
| Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscales | -            | 1'323        |
| <b>Total des créances éventuelles</b>                        | <b>-</b>     | <b>1'323</b> |

Les engagements conditionnels recouvrent les garanties émises pour le compte de la clientèle et sont couverts majoritairement pas des nantissements d'avoirs de clients (voir annexe 3.1)

#### 4.2 Répartition des opérations fiduciaires

|   | 31.12.2022     | 31.12.2021     |
|---|----------------|----------------|
| Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces | 523'556        | 234'383        |
| <b>Total des opérations fiduciaires</b>           | <b>523'556</b> | <b>234'383</b> |

#### 4.3 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

| Répartition des avoirs administrés   | 31.12.2022       | 31.12.2021       |
|--|------------------|------------------|
| Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre | -                | -                |
| Avoirs sous mandat de gestion  | 623'855          | 662'468          |
| Autres avoirs administrés  | 1'899'373        | 1'924'166        |
| <b>Total des avoirs administrés (y.c prises en compte doubles)</b>             | <b>2'523'228</b> | <b>2'586'634</b> |
| <i>- dont prises en compte doubles</i>   | <i>-</i>         | <i>-</i>         |

Les avoirs administrés comprennent tous les avoirs de la clientèle ayant un caractère de placement en dépôt auprès de la Banque ainsi que les avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par la Banque. Les avoirs sous mandat de gestion comprennent les avoirs de la clientèle pour lesquels les décisions de placement sont prises par la Banque. Les autres avoirs administrés sont ceux pour lesquels les décisions de placement sont prises par le client.

| Présentation de l'évolution des avoirs administrés                        | 31.12.2022       | 31.12.2021       |
|---|------------------|------------------|
| Total des avoirs administrés initiaux (y.c prises en compte doubles)      | 2'586'634        | 2'470'117        |
| +/- Apports nets d'argent frais / retraits nets                           | 332'238          | 33'126           |
| +/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change      | (374'439)        | 102'429          |
| +/- Variations des avoirs administrés financés par des crédits structurés | (21'205)         | (19'037)         |
| <b>Total des avoirs administrés finaux (y.c prises en compte doubles)</b> | <b>2'523'228</b> | <b>2'586'634</b> |

La Banque détermine le montant net d'argent frais en se basant sur les apports et retraits de fonds de la clientèle. Le produit des intérêts et des dividendes dégagés par les avoirs administrés n'est pas considéré comme un apport d'argent frais. Le montant net d'argent frais s'entend hors variations liées au marché et aux cours de change et ne comprend ni les frais, ni les commissions ou intérêts débités.

**Annexe aux comptes annuels (suite)****5. Informations relatives aux comptes de résultats**  
(en milliers de CHF)**5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur**

| <b>Répartition selon les secteurs d'activités</b>                          | 31.12.2022        | 31.12.2021        |
|--|-------------------|-------------------|
| Opérations de négoce pour le compte de la clientèle                        | 4'189             | 3'792             |
| Opérations de négoce pour compte propre                                    | 7'610             | 4'101             |
| Opérations de négoce de l'activité "Structured Finance"                    | -                 | (3)               |
| Opérations de négoce de l'activité "Bond Trading"                          | -                 | 82                |
| <b>Total du résultat des opérations de négoce</b>                          | <b>11'799</b>     | <b>7'972</b>      |
| <b>Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur</b>  |                   |                   |
| <b>Résultat de négoce provenant des :</b>                                  | <b>31.12.2022</b> | <b>31.12.2021</b> |
| Titres de participation  | (62)              | (448)             |
| Devises  | 9'190             | 7'729             |
| Instruments de taux  | 2'671             | 691               |
| Matières premières / métaux précieux                                       | -                 | -                 |
| <b>Total du résultat des opérations de négoce</b>                          | <b>11'799</b>     | <b>7'972</b>      |
| <i>- dont provenant de l'option de la juste valeur</i>                     | <i>-</i>          | <i>-</i>          |
| <i>- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs</i>      | <i>-</i>          | <i>-</i>          |
| <i>- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements</i> | <i>-</i>          | <i>-</i>          |

**5.2 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique "Produits des intérêts et des escomptes" ainsi que des intérêts négatifs significatifs****Produits de refinancement significatifs dans la rubrique "Produits des intérêts et des escomptes"**

Le produit des intérêts et des escomptes n'est pas crédité de coûts de refinancement des opérations de négoce.

| <b>Intérêts négatifs significatifs</b>  | 31.12.2022 | 31.12.2021 |
|---|------------|------------|
| Intérêts négatifs concernant les opérations actives<br>(réduction du produit des intérêts et des escomptes) | (775)      | (698)      |
| Intérêts négatifs concernant les opérations passives<br>(réduction des charges d'intérêts)                  | 1'269      | 2'067      |

**5.3 Répartition des charges de personnel**

|   | 31.12.2022 | 31.12.2021 |
|---|------------|------------|
| Appointements (jetons de présence et indemnités fixés aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires) | 17'144     | 17'309     |
| Prestations sociales  | 1'353      | 1'415      |
| Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel   | 1'524      | 1'544      |
| Assurances pour le personnel  | 261        | 250        |
| Frais de formation professionnelle  | 93         | 87         |

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 5. Informations relatives aux comptes de résultats (suite)

#### 5.4 Répartition des autres charges d'exploitation

|   | 31.12.2022    | 31.12.2021    |
|---|---------------|---------------|
| Coût des locaux   | 985           | 940           |
| Charges relatives à la technique de l'information et de la communication  | 6'338         | 6'596         |
| Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel | 113           | 132           |
| Honoraires de tiers   | 1'625         | 1'708         |
| Honoraires des sociétés d'audit   | 453           | 497           |
| - dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel  | 390           | 462           |
| - dont pour d'autres prestations de service   | 63            | 35            |
| Frais de voyage et représentation   | 274           | 218           |
| Impôts indirects  | 538           | 531           |
| Autres charges d'exploitation   | 1'634         | 1'472         |
| <b>Total des autres charges d'exploitation</b>  | <b>11'960</b> | <b>12'094</b> |

#### 5.5 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

##### Pertes significatives

La Banque n'a comptabilisé aucune perte significative sur l'exercice sous revue.

##### Produits extraordinaires

La Banque a comptabilisé un revenu de CHF 0.2 million concernant le remboursement de frais relatifs à un cas juridique, le client ayant été débouté par le tribunal.

La Banque a soldé par le compte de résultat des papiers valeurs échus et prescrits pour CHF 0.2 million.

##### Charges extraordinaires

La Banque n'a comptabilisé aucune charge extraordinaire sur l'exercice sous revue.

##### Dissolutions significatives de réserves latentes

Il n'y a pas eu de dissolutions de réserves latentes lors de l'exercice sous revue.

##### Réserves pour risques bancaires généraux

La Banque a comptabilisé une réserve pour risques bancaires généraux de CHF 2.5 millions (déductible fiscalement) dans le but de couvrir préventivement les risques découlant de l'activité de la Banque.

##### Corrections de valeur et provisions libérées

Les variations des provisions et autres corrections de valeurs significatives figurent dans le tableau présentant les correctifs de valeurs et provisions (annexe 3.12).

#### 5.6 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles au plus à hauteur de la valeur d'acquisition

La Banque n'a procédé à aucune réévaluation de ses participations ou d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2022 (2021: néant).

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 5. Informations relatives aux comptes de résultats (suite)

#### 5.7 Présentations des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

|   | 31.12.2022 | 31.12.2021 |
|---|------------|------------|
| Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital     | <b>772</b> | <b>324</b> |
| <b>Total des impôts</b>   | <b>772</b> | <b>324</b> |
| Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel | 8.99%      | n/a        |

**Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de  
Banque Cramer & Cie SA, Genève****Rapport sur l'audit des comptes annuels****Opinion d'audit**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque Cramer & Cie (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints (pages 10-42) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

**Fondement de l'opinion d'audit**

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

**Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

**Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence



## Banque Cramer & Cie SA, Genève

Rapport de l'organe de révision à  
l'Assemblée générale sur l'audit des  
comptes annuels

d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Olivier Gauderon  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Steven Haering

Genève, 27 avril 2023

**Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité**

| <b>Chiffres-clés essentiels réglementaires (KM1)</b><br>(en milliers de CHF)   | 31.12.2022 | 31.12.2021 |
|--|------------|------------|
| <b>Fonds propres pris en compte</b>  |            |            |
| Fonds propres de base durs (CET1)  | 69'529     | 64'759     |
| Fonds propres de base (T1)   | 69'529     | 64'759     |
| Fonds propres totaux   | 74'841     | 69'940     |
| <b>Positions pondérées en fonction des risques (RWA)</b>   |            |            |
| RWA  | 310'118    | 342'315    |
| Exigences minimales des fonds propres  | 24'809     | 27'385     |
| <b>Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)</b><br><i>avant prise en compte de la part utilisée à des fins de couverture des gros risques et des exigences supplémentaires de fonds propres</i>    |            |            |
| Ratio CET1   | 22.42%     | 18.92%     |
| Ratio de fonds propres de base   | 22.42%     | 18.92%     |
| Ratio de fonds propres globaux   | 24.13%     | 20.43%     |
| <b>Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)</b>   |            |            |
| Volant des fonds propres selon standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019)  | 2.5%       | 2.5%       |
| Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1   | 2.5%       | 2.5%       |
| CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) | 16.13%     | 12.43%     |
| <b>Ratios-cibles des fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)</b>  |            |            |
| Volant des fonds propres selon l'annexe 8 OFR  | 2.5%       | 2.5%       |
| Volant anticycliques (art. 44 et 44a OFR)  | 0.81%      | 0.56%      |
| Ratio-cible CET1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR   | 7.81%      | 7.56%      |
| Ratio-cible T1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR   | 9.31%      | 9.06%      |
| Ratio-cible global selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR   | 11.31%     | 11.06%     |
| <b>Ratio de levier</b>   |            |            |
| Engagement global  | 770'154    | 851'615    |
| Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)   | 9.03%      | 7.6%       |
| <b>Ratio de liquidités (LCR)</b>   |            |            |
| Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité   | 164'052    | 150'535    |
| Somme des entrée de trésorerie   | 150'399    | 192'942    |
| Somme des sorties de trésorerie  | 223'466    | 237'837    |
| Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie  | 73'067     | 44'895     |
| Ratio de liquidité, LCR (en %)   | 237.96%    | 273.33%    |
| <b>Ratio de financement (NSFR)</b>   |            |            |
| Refinancement disponible stable  | 501'458    | 563'069    |
| Refinancement stable nécessaire  | 263'060    | 318'220    |
| Ratio de financement, NSFR (en %)  | 190.62%    | 176.94%    |

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Aperçu des positions pondérées par le risque (OV1)

| Positions pondérées par le risque  | Approche           | RWA            |                | Fonds propres minimaux<br>31.12.2022 |
|--|--------------------|----------------|----------------|--------------------------------------|
|  |                    | 31.12.2022     | 31.12.2021     |                                      |
| Risques de crédit  | Standard           | 209'213        | 250'650        | 16'737                               |
| Risques de marché  | Standard           | 25'304         | 14'473         | 2'024                                |
| Risques opérationnels  | Indicateur de base | 75'601         | 77'192         | 6'048                                |
| Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montant soumis à pondération de 250%) |                    | -              | -              | -                                    |
| <b>Total</b>   |                    | <b>310'118</b> | <b>342'315</b> | <b>24'809</b>                        |

#### Risques crédits

Le risque de crédit correspond au risque de pertes dû au non-respect, de la part d'une contrepartie, de ses obligations contractuelles de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

La Banque dispose, au travers de diverses directives et procédures, d'un concept élaboré de gestion des risques de contreparties, de règlement et de risques-pays.

#### Risque de crédit envers la clientèle

Les crédits consentis à la clientèle privée sont en principe couverts par des actifs dûment nantis (crédits lombards). Ces risques de crédit peuvent comprendre les prêts et avances en compte courant ainsi que les risques découlant de garanties et de transactions sur les dérivés sur changes, titres et autres instruments financiers.

Les portefeuilles nantis font l'objet d'une analyse individuelle par le département des risques et crédit, et un taux d'avance est assigné à chaque position en fonction du type d'instrument, du rating éventuel, de la liquidité ainsi que de la diversification des investissements. Les actifs sont évalués quotidiennement au prix du marché. La surveillance et la gestion quotidienne des avances sont effectuées au travers de seuils de sécurité (appels de marges complémentaires et réalisation des gages).

La Banque est active dans l'activité de « Structured Finance ». Cette activité consiste à développer et implémenter des investissements complexes « tailor made » pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Dans le cadre de son activité de gestion de patrimoine, la Banque consent des prêts hypothécaires sur des biens immobiliers situés en Suisse, ainsi que des avances couvertes partiellement ou entièrement par le nantissement de gages immobiliers. Pour ces gages, une estimation du bien est systématiquement obtenue par un expert indépendant et un taux d'avance prudent est retenu. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitation et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

Compte tenu des marges requises en matière d'octroi de crédits lombards ainsi que des différents seuils de sécurité fixés, le risque de défaillance sur cette catégorie de crédits est faible. Pour les crédits octroyés en blanc ou sur la base d'actifs moins liquides, une avance sera considérée comme non performante dès lors que l'échéance d'un paiement (intérêts et/ou remboursement partiel ou total du prêt) est dépassée depuis plus de 180 jours. S'il est peu vraisemblable que le débiteur puisse faire face à ses obligations, la créance devient alors compromise. Dans ces situations, une provision spécifique sera constituée au cas par cas sur décision de la Direction générale et/ou du Comité ALM/CCR et compte tenu d'une évaluation circonstanciée des éventuels gages. Les intérêts sont considérés comme étant en souffrance lorsque la limite de crédit accordée est dépassée depuis plus de 180 jours. Dès cet instant, ils ne sont plus crédités au compte de résultat.

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Risque de crédit envers les contreparties professionnelles et risque pays

Les risques de crédit envers les professionnels ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité est irréprochable. La délimitation du risque s'effectue moyennant un système de limites approprié et flexible, adapté aux catégories de produits et de contreparties ainsi qu'aux périodes de règlement. L'attribution des limites s'appuie sur la solvabilité des contreparties individuelles et sur un modèle dynamique basé sur les spreads CDS, les ratings et autres facteurs de marché.

L'exposition de la Banque au risque pays est calculée, pour tous les produits, sur la base de l'équivalent-crédit. La surveillance et la gestion continue des risques de contreparties et de pays pour les activités de marché et de trésorerie sont gérées de manière centralisée au moyen d'un système en temps réel.

**Tableau CRB: Risques de crédit : Informations complémentaires de la qualité de crédit**

[QUAL/QC / flexible]

**Segmentation du risque de crédit par régions géographiques (CRB) au 31.12.2022**

| Bilan / Créances   | Suisse         | Europe         | Amérique du Nord | Reste du Monde | Total          |
|--|----------------|----------------|------------------|----------------|----------------|
| Liquidités   | 137'544        | 958            | 120              | -              | 138'622        |
| Créances sur les banques                                 | 97'045         | 269            | 1'035            | 30             | 98'379         |
| Créances sur la clientèle                                | 76'040         | 89'281         | 11'221           | 45'600         | 222'142        |
| Créances hypothécaires                                   | 218'709        | 2'631          | 433              | 611            | 222'384        |
| Opérations de négoce                                     | -              | 2              | 4                | -              | 6              |
| Immobilisations financières                              | 150            | 41'100         | -                | -              | 41'250         |
| Comptes de régularisation                                | 1'843          | 550            | 189              | 165            | 2'747          |
| Immobilisations corporelles                              | 20'282         | -              | -                | -              | 20'282         |
| Autres actifs  | 13             | -              | -                | -              | 13             |
| <b>Total</b>   | <b>551'626</b> | <b>134'791</b> | <b>13'002</b>    | <b>46'406</b>  | <b>745'825</b> |
| <b>Hors Bilan</b>  |                |                |                  |                |                |
| Engagements conditionnels                                | 1'322          | 3'309          | 361              | 2'628          | 7'619          |
| Engagements irrévocables                                 | 17'727         | 5'572          | 1'810            | 4'980          | 30'090         |
| <b>Total</b>   | <b>19'049</b>  | <b>8'881</b>   | <b>2'171</b>     | <b>7'607</b>   | <b>37'709</b>  |
| <b>Total de la période de référence</b>                  | <b>570'675</b> | <b>143'672</b> | <b>15'173</b>    | <b>54'013</b>  | <b>783'534</b> |
| Créances en souffrance                                   | 22'246         | 189            | -                | 149            | 22'584         |
| <i>dont créances en souffrance; mais pas compromises</i> | 22'246         | 189            | -                | 149            | 22'584         |
| Créances compromises                                     | 496            | 5'137          | -                | 56             | 5'689          |
| <i>dont créances compromises "non échues"</i>            | 496            | 5'137          | -                | 56             | 5'689          |
| Corrections de valeur pour des positions compromises     | 496            | 374            | -                | 56             | 926            |

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

**Tableau CRB: Risques de crédit : Informations complémentaires de la qualité de crédit**

[QUAL/QC / flexible]

**Segmentation du risque de crédit par branches (CRB) au 31.12.2022**

| <b>Bilan / Créances</b>                                 | Gouvernements centraux<br>et Banques centrales |               | Institutions  | Banques et Négociants | Entreprises    | Retail     | Titres de participation | Autres expositions | <b>Total</b>  |
|---|--|---------------|---------------|-----------------------|----------------|------------|-------------------------|--------------------|---------------|
|   |  |               |               |                       |                |            |                         |                    |               |
| Liquidités  | 136'572  | -             | -             | -                     | -              | -          | -                       | 2'050              | 138'622       |
| Créances sur les banques                                | -  | 32'152        | 66'227        | -                     | -              | -          | -                       | -                  | 98'379        |
| Créances sur la clientèle                               | 38'731   | 85            | 3'814         | 114'262               | 65'250         | -          | -                       | -                  | 222'142       |
| Créances hypothécaires                                  | -  | 12            | 414           | 83'506                | 138'452        | -          | -                       | -                  | 222'384       |
| Opérations de négoce                                    | -  | -             | -             | -                     | -              | 4          | 2                       | 6                  |               |
| Immobilisations financières                             | 14'645   | 14'250        | 12'205        | -                     | -              | 150        | -                       | -                  | 41'250        |
| Comptes de régularisation                               | 181  | 121           | 175           | 1'988                 | 282            | -          | -                       | -                  | 2'747         |
| Immobilisations corporelles                             | -  | -             | -             | -                     | -              | -          | -                       | 20'282             | 20'282        |
| Autres actifs   | 1  | -             | -             | 12                    | -              | -          | -                       | -                  | 13            |
| <b>Total</b>  | <b>190'130</b>                                 | <b>46'620</b> | <b>82'835</b> | <b>199'768</b>        | <b>203'984</b> | <b>154</b> | <b>22'334</b>           | <b>745'825</b>     |               |
| <b>Hors Bilan</b>                                       |  |               |               |                       |                |            |                         |                    |               |
| Engagements conditionnels                               | -  | -             | 71            | 3'464                 | 4'084          | -          | -                       | -                  | 7'619         |
| Engagements irrévocables                                | 3'136  | 1'556         | 390           | 18'857                | 6'151          | -          | -                       | -                  | 30'090        |
| <b>Total</b>  | <b>3'136</b>                                   | <b>1'556</b>  | <b>461</b>    | <b>22'321</b>         | <b>10'235</b>  | <b>-</b>   | <b>-</b>                | <b>-</b>           | <b>37'709</b> |
| <b>Total de la période de référence</b>                 | <b>193'266</b>                                 | <b>48'176</b> | <b>83'296</b> | <b>222'089</b>        | <b>214'219</b> | <b>154</b> | <b>22'334</b>           | <b>783'534</b>     |               |
| Créances en souffrance                                  | -  | -             | -             | 22'302                | 282            | -          | -                       | -                  | 22'584        |
| <i>dont créances en souffrance mais pas compromises</i> | -  | -             | -             | 22'302                | 282            | -          | -                       | -                  | 22'584        |
| Créances compromises                                    | -  | -             | -             | 5'230                 | 459            | -          | -                       | -                  | 5'689         |
| <i>dont créances compromises "non échues"</i>           | -  | -             | -             | 5'230                 | 459            | -          | -                       | -                  | 5'689         |
| Corrections de valeur pour des positions compromises    | -  | -             | -             | 467                   | 459            | -          | -                       | -                  | 926           |

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

**Tableau CRB: Risques de crédit : Informations complémentaires de la qualité de crédit  
[QUAL/QC / flexible]**

**Segmentation du risque de crédit par échéance (CRB) au 31.12.2022**

| Bilan / Créances  | A vue          | Déconçable    | D'ici 3 mois   | Entre 3 mois et 12 mois | Entre 12 mois et 5 ans | Après 5 ans   | Immobilisé    | Total          |
|---|----------------|---------------|----------------|-------------------------|------------------------|---------------|---------------|----------------|
| Liquidités  | 138'622        | -             | -              | -                       | -                      | -             | -             | 138'622        |
| Créances sur les banques                                | 98'379         | -             | -              | -                       | -                      | -             | -             | 98'379         |
| Créances sur la clientèle                               | 794            | 64'792        | 84'313         | 62'792                  | 9'451                  | -             | -             | 222'142        |
| Créances hypothécaires                                  | -              | 2'465         | 95'899         | 39'953                  | 64'997                 | 19'070        | -             | 222'384        |
| Opérations de négoce                                    | 6              | -             | -              | -                       | -                      | -             | -             | 6              |
| Immobilisations financières                             | 150            | -             | 4'631          | 13'353                  | 23'116                 | -             | -             | 41'250         |
| Comptes de régularisation                               | 1'664          | -             | 703            | 380                     | -                      | -             | -             | 2'747          |
| Immobilisations corporelles                             | -              | -             | -              | -                       | -                      | -             | 20'282        | 20'282         |
| Autres actifs   | 13             | -             | -              | -                       | -                      | -             | -             | 13             |
| <b>Total</b>  | <b>239'628</b> | <b>67'257</b> | <b>185'546</b> | <b>116'478</b>          | <b>97'564</b>          | <b>19'070</b> | <b>20'282</b> | <b>745'825</b> |
| <b>Hors Bilan</b>                                       |                |               |                |                         |                        |               |               |                |
| Engagements conditionnels                               | -              | 6'759         | -              | 775                     | 50                     | 35            | -             | 7'619          |
| Engagements irrévocables                                | 28'800         | -             | 15             | 1'233                   | 2                      | 40            | -             | 30'090         |
| <b>Total</b>  | <b>28'800</b>  | <b>6'759</b>  | <b>15</b>      | <b>2'008</b>            | <b>52</b>              | <b>75</b>     | <b>-</b>      | <b>37'709</b>  |
| <b>Total de la période de référence</b>                 | <b>268'428</b> | <b>74'016</b> | <b>185'561</b> | <b>118'486</b>          | <b>97'616</b>          | <b>19'145</b> | <b>20'282</b> | <b>783'534</b> |
| Créances en souffrance                                  | -              | 22'584        | -              | -                       | -                      | -             | -             | 22'584         |
| <i>dont créances en souffrance mais pas compromises</i> | -              | 22'584        | -              | -                       | -                      | -             | -             | 22'584         |
| Créances compromises                                    | 5'689          | -             | -              | -                       | -                      | -             | -             | 5'689          |
| <i>dont créances compromises "non échues"</i>           | 5'689          | -             | -              | -                       | -                      | -             | -             | 5'689          |
| Corrections de valeur pour des positions compromises    | 926            | -             | -              | -                       | -                      | -             | -             | 926            |

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Risques de crédit - qualité de crédit des actifs (CR1) au 31.12.2022

| <b>Qualité de crédit des actifs</b> | Positions en défaut | Positions pas en défaut | Corrections de valeur/amortissements | Valeurs nettes |
|-------------------------------------|---------------------|-------------------------|--------------------------------------|----------------|
|                                     |                     |                         |                                      |                |
| Créances (sans les titres de dette) | 5'689               | 538'182                 | 926                                  | 542'945        |
| Titres de dette                     | -                   | 41'100                  | -                                    | 41'100         |
| Expositions hors bilan              | -                   | 37'709                  | -                                    | 37'709         |
| <b>Total</b>                        | <b>5'689</b>        | <b>616'991</b>          | <b>926</b>                           | <b>621'754</b> |

Les positions en défaut de KCHF 5'689 sont provisionnées à hauteur de KCHF 926, correspondant à un taux de provisionnement moyen de 16%. Ces corrections de valeur sont calculées au niveau de chaque crédit compromis en tenant compte de la valeur de liquidation des sûretés et des caractéristiques de la contrepartie.

### Risques de crédit - changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut (CR2)

| <b>Changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut</b> | 31.12.2022   |
|---|--------------|
| Créances et titres de dette en défaut au 31 décembre 2021                             | 1'156        |
| Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente   | 4'764        |
| Positions retirées du statut "en défaut"  | (203)        |
| Montant amortis   | (2)          |
| Autres changements  | (26)         |
| <b>Créances et titres de dette en défaut, au 31 décembre 2022</b>                     | <b>5'689</b> |

### Risques de crédit - aperçu des techniques d'atténuation du risque (CR3) au 31.12.2022

| <b>Aperçu des techniques d'atténuation du risque</b> | Positions sans couverture/valeurs comptables | Positions couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert | Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit : montant effectivement couvert |
|--|--|---|--|
|  |  |   |  |
| Créances (y.c. les titres de dette)                  | 152'935                                      | 385'187   | 206'842  |
| Opérations hors bilan                                | 14'063                                       | 23'645  | 295  |
| <b>Total</b>   | <b>166'998</b>                               | <b>408'832</b>  | <b>207'137</b>   |
| <i>- dont en défaut</i>                              | 897  | 4792  | 4792   |

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Risques de crédit - positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard (CR5) au 31.12.2022

| Catégories de positions/pondérations-risque                              | 0%             | 20%            | 35%           | 50%          | 75%          | 100%           | 150%       | Autres   | Total des positions soumises au risque de crédit |
|--|----------------|----------------|---------------|--------------|--------------|----------------|------------|----------|--|
| Gouvernements centraux et banques centrales                              | 148'877        | 2'480          | -             | -            | -            | -              | -          | -        | 151'357  |
| Banques et négociants en valeurs mobilières                              | -              | 77'617         | -             | 1'014        | -            | 56             | 113        | -        | 78'800   |
| Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement | 17             | 47'096         | -             | -            | -            | -              | -          | -        | 47'113   |
| Entreprises  | -              | -              | 4'765         | -            | -            | 117'399        | -          | -        | 122'164  |
| Retail   | -              | -              | 92'220        | -            | 4'330        | 53'455         | -          | -        | 150'005  |
| Titres de participation  | -              | -              | -             | -            | -            | -              | 154        | -        | 154  |
| Autres positions   | 2'050          | -              | -             | -            | -            | 20'282         | -          | 2        | 22'334   |
| <b>Total</b>   | <b>150'944</b> | <b>127'193</b> | <b>96'985</b> | <b>1'014</b> | <b>4'330</b> | <b>191'192</b> | <b>267</b> | <b>2</b> | <b>571'927</b>                                   |
| Dont créances couvertes par gage immobilier                              | -              | -              | 96'985        | -            | 576          | 110'726        | -          | -        | 208'287  |
| Dont créances en souffrance  | -              | -              | -             | -            | -            | -              | -          | -        | -  |

### Risques de crédit de contrepartie - positions selon les catégories de positions et les pondérations-risque selon l'approche standard (CCR3) au 31.12.2022

| Catégories de positions/pondérations-risque                              | 20%          | 50%          | 100%       | Total des positions soumises au risque de crédit |
|--|--------------|--------------|------------|--|
| Gouvernements centraux et banques centrales                              | -            | -            | -          | -  |
| Banques et négociants en valeurs mobilières                              | 2'171        | 6'036        | -          | 8'207  |
| Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement | 2'946        | -            | -          | 2'946  |
| Entreprises  | -            | -            | 156        | 156  |
| Retail   | -            | -            | 125        | 125  |
| Titres de participation  | -            | -            | -          | -  |
| Autres positions   | -            | -            | -          | -  |
| <b>Total</b>   | <b>5'117</b> | <b>6'036</b> | <b>281</b> | <b>11'434</b>                                    |

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Risques de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et le redéfinition des taux (IRRBBAA1) au 31.12.2022

|   | Volumes          |                |                         | Délais moyens de redéfinition des taux (en année) |          |
|---|------------------|----------------|-------------------------|---|----------|
|   | Total            | Dont CHF       | Dont autres devises (*) | Total   | Dont CHF |
| <b>Date de redéfinition du taux définie</b>   |                  |                |                         |   |          |
| Créances sur les banques  | -                | -              | -                       | -   | -        |
| Créances sur la clientèle   | 159'734          | 41'006         | 118'728                 | 1   | -        |
| Prêts hypothécaires indexés sur le marché monétaire                                   | 121'419          | 119'893        | 1'527                   | -   | -        |
| Prêts hypothécaires à taux fixe   | 105'794          | 105'794        | -                       | 4   | 4        |
| Immobilisations financières   | 42'442           | -              | 42'442                  | 1   | -        |
| Créances résultant de dérivés de taux d'intérêt                                       | 306'391          | 27'012         | 272'908                 | -   | -        |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle                                      | 9'327            | -              | 9'327                   | -   | -        |
| Autres engagements  | -                | -              | -                       | -   | -        |
| Engagements résultant de dérivés de taux  | 312'443          | 274'205        | 38'067                  | 1   | 1        |
| <b>Date de redéfinition du taux non définie</b>                                       |                  |                |                         |   |          |
| Créances sur les banques  | 44'677           | 7'656          | 34'254                  | -   | -        |
| Créances sur la clientèle   | 66'330           | 43'477         | 22'822                  | -   | -        |
| Créances hypothécaires variables  | 2'465            | 2'465          | -                       | 1   | 1        |
| Engagements à vue sous forme de compte privés et de comptes courants                  | 555'552          | 128'676        | 417'822                 | -   | -        |
| Autres engagements  | 27'732           | 31             | 27'668                  | -   | -        |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle, dénonçables, mais pas transférables | 4'036            | -              | 4'036                   | 1   | -        |
| <b>Total</b>  | <b>1'758'342</b> | <b>750'215</b> | <b>989'601</b>          |   |          |

(\*) Devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniale ou des engagements de la somme du bilan.

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur économique et la valeur de rendement (IRRBB1)

|   | EVE (fluctuation de la valeur économique) | NII (fluctuation de la marge nette d'intérêt) |            |
|---|---|---|------------|
|   | 31.12.2022                                | 31.12.2021                                    | 31.12.2022 |
| Scénario (i) déplacement parallèle vers le haut | (3'208)                                   | (4'843)                                       | (1'851)    |
| Scénario (ii) déplacement parallèle vers le bas | 3'394                                     | 5'112   | 1'823      |
| Scénario (iii) «pentification de la courbe»     | (167)                                     | (101)   | -          |
| Scénario (iv) «aplatissement de la courbe»      | (430)                                     | (805)   | -          |
| Scénario (v) hausse des taux à court terme      | (1'487)                                   | (2'391)                                       | -          |
| Scénario (vi) baisse des taux à court terme     | 1'527                                     | 2'449   | -          |
| Maximum   | 3'208                                     | 4'843   | 1'851      |

|                                | 31.12.2022 | 31.12.2021 |
|--------------------------------|------------|------------|
| Fonds propres de base (Tier 1) | 69'529     | 64'759     |

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Risques de taux: informations quantitatives sur la valeur économique et la valeur de rendement (IRRBB1) (suite)

#### Description générale des hypothèses-clés et des paramètres-clés de la modélisation utilisés pour calculer EVE/NII

##### Hypothèses et paramètres pour les calculs réglementaires (tableau IRRBB1)

Les calculs présentés dans le tableau IRRBB1 respectent les normes fixées par la FINMA dans la circulaire FINMA 2016/1 « Publication - banques ». Les 6 scénarios de taux calculés sont donnés dans la circulaire FINMA 2019/2 « Risque de taux - banques ». Les paragraphes suivants décrivent plus précisément les hypothèses et paramètres-clés de la modélisation utilisés pour les calculs des fluctuations de la valeur économique des fonds propres  $\Delta$ EVE (Economic Value of Equity) et de la marge nette d'intérêts  $\Delta$ NII (Net Interest Income) dans cette approche réglementaire.

##### Calcul de la fluctuation de la valeur économique ( $\Delta$ EVE)

Pour les opérations à taux fixe, les flux de trésorerie provenant du stock sont déterminés par le taux d'intérêt de chaque opération. Afin de maintenir une charge de calculs acceptable, les opérations à taux fixe sont agrégées sur des périodes de temps mensuelles à la date moyenne.

Les positions du bilan sans maturité définie sont intégrées aux calculs des indicateurs statiques au moyen de modèles de réplication. La courbe de taux utilisée pour l'actualisation des flux dans le calcul de la valeur économique est composée des taux CHF-Saron (USD SOFR, EUR ESTER, GBP SONIA) jusqu'à 12 mois et des taux swaps au-delà de 12 mois. Ceci est valable pour toutes les monnaies.

##### Calcul de la fluctuation de la marge nette d'intérêts ( $\Delta$ NII)

Pour le renouvellement des opérations à taux fixe, les opérations échues sont renouvelées sur différentes durées. Les proportions de chaque durée sont déterminées sur la base des observations des choix de la clientèle des trois mois précédents.

Pour les opérations à taux fixes, les flux de trésorerie provenant de la production nouvelle sont déterminés par le taux d'intérêt de la nouvelle opération construit selon la règle suivante :

- Taux de marché pour la durée de l'opération + BCC refinancing Rate qui inclut le coût de la liquidité + Marge client.
- Taux de marché : basé sur la courbe simulée (IRS-mid) selon le scénario de taux.
- Coût de la liquidité : surcoût par durée représentant le coût de refinancement de la Banque sur les marchés, taux CHF-Saron (USD SOFR, EUR ESTER, GBP SONIA) jusqu'à 12 mois et des taux swaps au-delà de 12 mois.
- Marge client : déterminée selon les observations récentes et les anticipations futures en fonction des objectifs des métiers et de l'évolution de la pression concurrentielle.

#### Monnaies étrangères

Le bilan est principalement composé d'opérations en CHF. Les monnaies étrangères principales sont l'EUR, USD et GBP.

### Risque de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque (IRRBBAA)

#### Stratégie et instance dirigeante

Conformément aux Circulaires FINMA 2019/2 Risques de Taux et 2016/1, la Banque dispose d'un concept cadre de gestion des risques applicable aux risques de taux. L'instance dirigeante responsable de la surveillance du risque de taux est le Conseil d'administration qui détermine les principes de gestion du risque de liquidité ainsi que le profil cible de risque.

#### Définition du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini comme le risque de perte suite à une modification des taux d'intérêt. La Banque est exposée à ce risque lorsque ses revenus et les valeurs économiques de ses actifs, de ses passifs et de ses positions hors bilan présentent des sensibilités divergentes face à des modifications de taux d'intérêt. L'impact de la survenance de ce risque est une baisse des revenus et de la valeur économique de la Banque.

#### Tolérance au risque

L'appétence au risque de taux d'intérêt est faible. La Banque limite son exposition aux taux d'intérêt. Elle s'assure que la composition du Comité ALM-CCR soit adéquate, avec une majorité de membres indépendants du Front. Le Comité ALM-CCR se réunit aussi souvent que les affaires le requièrent et dispose de l'indépendance et des pouvoirs nécessaires pour assumer ses devoirs et responsabilités.

#### Système interne de mesure des risques de taux

Sur base mensuelle, la Banque calcule l'exposition aux risques de taux d'intérêt. Au 31.12.2022, le calcul du capital économique (« ERC ») lié au risque de taux d'intérêt présentait une utilisation de CHF 3.3 millions. Le profil cible de risque est également exprimé via des limites internes portant sur le niveau du LCR, ANL, et d'autres indicateurs d'analyse de la structure de bilan. Le niveau de ces limites est revu annuellement.

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Risque de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque (IRRBBAA) (suite)

#### Système interne de mesure des risques de taux (suite)

A fin décembre 2022, la Banque a appliqué les 6 scénarios IRBB standardisés de choc de taux d'intérêt conformément aux prescriptions de la circulaire 2016/01 « Publication - banques »:

- Déplacement parallèle vers le haut
- Déplacement parallèle vers le bas
- Scénario standard « pentification de la courbe »
- Scénario standard « aplatissement de la courbe »
- Scénario standard « hausse des taux courts »
- Scénario standard « baisse des taux courts »

Pour chacun des scénarios la Banque a mesuré la variation de la valeur actuelle économique des fonds propres. Aucun résultat ne présente un niveau de risque inapproprié, à savoir un impact égal ou supérieur à 15% de capital de base au moins.

La Banque a également mesuré l'impact des scénarios sur les charges et produits d'intérêt.

#### Reporting

Le résultat des stress tests ANL est présenté mensuellement au Comité ALM-CCR ainsi qu'à la Direction générale et trimestriellement au Conseil d'administration qui représente l'instance dirigeante responsable de la surveillance du risque de taux.

Les résultats des stress tests réglementaires IRRBB sont discutés en comité ALM-CCR.

Le modèle d'affaires de la Banque, la structure de la clientèle et des produits ainsi que l'environnement de marché ne nécessitent en l'état pas une surveillance plus étendue du risque de taux d'intérêt.

### Risque de liquidité

#### Stratégie et procédures

Le Conseil d'administration détermine les principes de gestion du risque de liquidité ainsi que le profil de risque cible. Le profil de risque est concrétisé via des limites internes portant sur le niveau du LCR et d'autres indicateurs d'analyse de la structure de bilan. Le niveau de ces limites est revu annuellement.

Le département de la Gestion des risques est en charge de la gestion opérationnelle et centralisée du risque de liquidité. Le département de la Trésorerie gère au quotidien la position de liquidité de la Banque. La Trésorerie est le département responsable des opérations de placement / refinancement :

- La Gestion des risques propose à l'ALM-CCR les opérations de pilotage de la structure du bilan (réalisation d'emprunts à plus d'un an, souscriptions d'immobilisations financières) et produit le reporting gestion des risques ;
- La Gestion des risques est également en charge de la définition et du maintien des principes et modèles utilisés pour la Gestion du risque de liquidité. Les principes et les modèles de gestion font l'objet d'une validation par l'ALM-CCR et le Conseil d'administration ;

Le département Finance et Controlling calcule le LCR sur une base trimestrielle pour le reporting à la BNS (Banque Nationale Suisse).

#### Evaluation du risque

Les indicateurs du risque de liquidité sont calculés selon l'approche statique, qui consiste à calculer les indicateurs de risque à une date donnée, cette approche permet d'évaluer le niveau de risque instantané et de suivre son évolution dans une perspective historique.

Les indicateurs de risque sont complétés par la réalisation de stress-tests qui quantifient l'impact de différents scénarios de crise sur la position de liquidité à un horizon de temps donné. L'analyse des résultats de ces stress-tests sert de point de départ au calibrage des limites internes.

#### Structure du refinancement

La Banque se finance principalement via les fonds passifs apportés par la clientèle: 83% du total des passifs correspondent à des dépôts de la clientèle sous forme de dépôts à vue ou à terme. Les emprunts interbancaires en blanc représentent 4% du total des passifs. Le solde est constitué des fonds propres (10% du total des passifs) et des autres passifs (3% du total des passifs).

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Ratio de liquidités à court terme (LCR)

Le LCR est une norme réglementaire internationale de liquidité définie par l'Accord de Bâle III et entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le LCR permet de s'assurer qu'une banque dispose de suffisamment de liquidité pour faire face à un stress de liquidité sur une période de 30 jours. Le LCR est calculé comme le ratio entre le montant des actifs liquides de haute qualité (HQLA) disponibles et le montant des sorties nettes de liquidité potentielles à un horizon de 30 jours. Les sorties nettes de liquidité potentielles résultent de la différence entre les sorties de liquidité (exemples: retraits sur les dépôts à vue, non-renouvellement des emprunts de maturité inférieure à 30 jours) et les entrées de liquidité (exemple: remboursement des créances de maturité inférieure à 30 jours) dans une situation de stress.

Pour la Banque la limite réglementaire pour le LCR est fixée à 100% pour l'année 2022. En moyenne, le LCR toutes devises confondues de la Banque s'est établi à 240.75% en 2022.

Les actifs liquides de haute qualité (HQLA) sont composés d'environ 84% d'avoirs en CHF déposés auprès de la BNS. Le reste correspond principalement à des titres d'émetteurs notés AAA à AA- et éligibles aux opérations de refinancement de la BNS.

Les sorties sur les dépôts de la clientèle privée et commerciale représentent environ 48% du total des sorties de liquidités. Cette proportion reflète le fait que les dépôts de la clientèle constituent la principale source de refinancement donc de sorties potentielles en cas de crise de liquidité.

Les autres sorties de liquidité sont liées à la prise en compte de flux sortants sur:

- Les dérivés arrivant à échéance dans les 30 jours ainsi que sur les contrats de collatéralisation des dérivés (Credit Support Annex) via des appels de marge ;
- La part non tirée des facilités de crédits accordées à la clientèle ;
- Les engagements conditionnels (garanties).

Les prêts à la clientèle et aux banques arrivant à échéance dans les 30 jours représentent environ 99% des entrées de liquidités. Le reste des entrées de liquidités correspond essentiellement aux flux entrants des dérivés arrivant à échéance dans les 30 jours.

### Available Net Liquidity (ANL)

La Banque simule un stress test de liquidité « available net liquidity » ou ANL dans le cadre de ses scénarios de simulation de crise économique. Ce stress test de liquidité vise à mesurer l'impact d'une diminution rapide des engagements au passif du bilan (ressource de liquidité) avec ceux de l'actif (emploi de liquidité) de la Banque sur une période d'observation de 90 jours.

Selon la simulation effectuée par la Banque, la liquidité nette disponible pendant la période de 90 jours dépasse 100% à tout moment. BCC ne se retrouverait pas dans une impasse de liquidité au cours des 90 premiers jours de période de stress. Le ratio minimum de liquidité nette disponible (ANL) est de 114.5% à la fin de la période de 90 jours, ce qui est supérieur à la limite minimale requise de 100%.

En outre, la Banque devrait couvrir ses financements à court terme en USD et en EUR par des opérations de change spot et FX forward en CHF/USD et en CHF/EUR. En raison de la forte liquidité de ces marchés de devises, la Banque suppose que cela est faisable, même dans un scénario de tensions.

## Risques opérationnels

### Stratégie et procédures

Le risque opérationnel correspond à la perte potentielle que la Banque est susceptible de subir suite à l'inadéquation ou la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes d'information ou d'événements extérieurs. Par nature, la Banque est exposée de manière significative aux risques opérationnels. Afin de les contrôler et de les atténuer, la Banque a défini son dispositif de gestion des risques opérationnels.

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Structure et organisation

La Banque veille à disposer d'une organisation du contrôle interne respectant le principe de la séparation des fonctions entre le pouvoir d'exécution, d'autorisation, de contrôle et de comptabilisation. Le dispositif de gestion des risques comprend:

- Une organisation de contrôle interne en deux lignes de défense, y compris les compétences, les obligations de rendre compte et les lignes de reporting ;
- La définition des instruments d'identification au travers de KRI et de contrôles clés ;
- Un reporting mensuel à la Direction générale et au Comité ALM/CCR sur les résultats du système de contrôle interne ;
- Un reporting trimestriel au Conseil d'administration sur les KRI et sur les résultats du système de contrôle interne.

Le dispositif de contrôle interne est renforcé par une série de Directives qui complète le dispositif de contrôle interne:

- Directive d'évaluation du risque opérationnel concernant le lancement ou l'exploitation de tous nouveaux produits, activités, processus et systèmes ;
- Directive outsourcing y.c. la surveillance des prestataires ;
- Directive sur la Cyber sécurité ;
- Directive sur la gestion des données CID ;
- Directives plan de continuité et disaster recovery plan.

### Evaluation du risque

La priorité de la Banque est d'assurer la pérennité de sa culture de la gestion des risques à tous les échelons de l'entreprise en maintenant une indépendance et une efficacité de son processus d'examen et de surveillance des risques.

La Banque maintient ainsi un niveau qualitatif élevé quant aux ressources humaines et aux systèmes et infrastructures informatiques, et veille à la promotion d'une culture en matière de gestion des risques.

Cette approche permet de mieux informer ses départements et leurs responsables afin d'assurer une uniformité à l'échelle de la Banque, mais également de perfectionner sans cesse la gestion des risques en fonction de l'évolution des activités.

La Banque utilise la méthode de l'indicateur de base pour les calculs des exigences de fonds propres relatives au risque opérationnel.

**Genève (siège)**  
Avenue de Miremont 22  
1206 Genève  
T +41 58 218 60 00

**Lugano**  
Riva Antonio Caccia  
1 6900 Lugano  
T +41 58 218 68 68

**Zürich**  
Sihlstrasse 24  
8001 Zürich  
T +41 58 218 69 11

[www.banquecramer.ch](http://www.banquecramer.ch)  
[info@banquecramer.ch](mailto:info@banquecramer.ch)

**Banque Cramer & C<sup>ie</sup> SA**  
Genève | Lugano | Zürich  
[www.banquecramer.ch](http://www.banquecramer.ch)